

**COMPTE RENDU
DE LA SÉANCE
DU 22 JANVIER 2015**

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez vous adresser au Service du Conseil et du Contentieux, rez-de-chaussée gauche de la Mairie, aux heures de bureau.

Tél : 01 49 60 20 45

ETAT DE PRESENCE A L'OUVERTURE DE SEANCE

Nombre de membres composant le Conseil	45
Nombre de Conseillers en exercice	45
Présents.....	35
Absents représentés	7
Absents excusés	2
Absents non excusés	1

L'AN DEUX MIL QUINZE, LE VINGT DEUX JANVIER à VINGT ET UNE HEURES, le Conseil Municipal de la Ville d'Ivry-sur-Seine s'est réuni en assemblée sous la présidence de Monsieur Philippe Bouyssou, 1^{er} adjoint au Maire, à la suite de la convocation qui lui a été adressée le 16 janvier 2015 conformément à la procédure prévue par l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

ETAT DE PRESENCE AU COURS DU CONSEIL**PRESENTS**

MM. BOUYSSOU, BELABBAS, Mme PETER, MM. PRAT, RHOUMA, Mme GAMBASIO, M. MARCHAND, Mme VIVIEN, M. BEAUBILLARD, Mmes SEBAIHI, WOJCIECHOWSKI, BERNARD Méhadée, adjoints au Maire,

M. RIEDACKER (à partir de la motion), Mmes POLIAN, SPIRO, M. CHIESA, Mme RODRIGO, MM. ALGUL, TAGZOUT, HEFAD (à partir de la motion), Mmes ZERNER, OUDART, MACEDO, KIROUANE, MM. SEBKHI, MOKRANI, AIT AMARA, Mme SIZORN, M. ZAVALLONE, Mmes APPOLAIRE, LE FRANC, ANDRIA, MM. LECLERCQ, AUBRY, Mme POURRIOT, M. VALLAT SIRIYOTHA, Mmes BERNARD Sandrine (à partir de la motion) BAILLON Sigrid, conseillers municipaux.

ABSENTS REPRESENTES

M. GOSNAT, Maire, représenté par M. MARCHAND,
M. MAYET, adjoint au Maire, représenté par Mme SPIRO,
Mme LESENS, conseillère municipale, représentée par M. BELABBAS,
M. MARTINEZ, conseiller municipal, représenté par M. BOUYSSOU,
Mme PIERON, conseillère municipale, représentée par Mme PETER,
Mme MISSLIN, conseillère municipale, représentée par Mme BERNARD Méhadée,
M. BOUILLAUD, conseiller municipal, représenté par Mme APPOLAIRE.

ABSENTS EXCUSES

M. RIEDACKER, conseiller municipal (jusqu'au vote du CRDB),
M. HEFAD, conseiller municipal (jusqu'au vote du CRDB).

ABSENTE NON EXCUSEE

Mme BERNARD Sandrine, conseillère municipale (jusqu'au vote du CRDB).

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent valablement délibérer en exécution de l'article L.2121-17 du code général des collectivités territoriales.

Le Président de l'Assemblée ayant ouvert la séance, il a été procédé en conformité à l'article L.2121-15 du code précité à l'élection d'un secrétaire.

Mme PETER ayant réunie la majorité des suffrages est désignée pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

(36 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

M. BOUYSSOU ouvre la séance et fait part des mandats accordés.

M. BOUYSSOU. - *« Mesdames et messieurs, chers collègues. Je vais demander aux derniers élus qui papotent encore dans les travées de bien vouloir regagner leur place pour que nous puissions ouvrir à peu près à l'heure la séance du Conseil Municipal. Avant d'ouvrir cette séance, je me dois de souhaiter la bienvenue au sein de notre assemblée communale à Mme Sigrid Baillon qui nous rejoint ce soir et qui remplace donc M. Hervé Rivière démissionnaire. Donc, bienvenue, Madame Sigrid Baillon, dans notre assemblée communale.*

Alors, je vais faire l'état des présences. Pierre Martinez donne procuration à Philippe Bouyssou. Marie Pieron donne procuration à Séverine Peter. Sarah Misslin, qui comme chacun sait a connu un heureux évènement et a donné naissance à un petit Milan. C'est bien ça. Alors, bienvenu Milan. Donc, Sarah Misslin qui donne procuration à Méhadée Bernard. Daniel Mayet qui donne procuration à Jacqueline Spiro. Pierre Gosnat à Romain Marchand, Sébastien Bouillaud à Annie-Paule Appolaire, Évelyne Lesens à Mehdy Belabbas. Et voilà les procurations dont j'ai été saisi. J'espère que je n'en ai pas oublié.

Alors, vous trouverez dans vos sous-mains deux éléments ayant trait à notre discussion de ce soir. Vous avez la nouvelle version de la motion qui sera soumise à vos suffrages en premier point de notre ordre du jour et vous avez également l'exposé de motif concernant le deuxième point de l'ordre du jour sur la situation des bidonvilles et des implantations illicites sur notre territoire. Malheureusement, le document a été réalisé, comme on dit trivialement, un peu dans la charrette et nous nous excusons de sa production tardive auprès des conseillers municipaux. Mais je crois qu'on avait fait un envoi dématérialisé aux présidents de groupe avant-hier, me semble-t-il. Donc, j'espère que tout le monde l'aura bien reçu.

Alors, il nous faut maintenant désigner un secrétaire ou une secrétaire de séance. Y a-t-il des propositions ? Fanny Sizorn, nous t'écoutons. »

Mme SIZORN. - *« Je propose Séverine Peter comme secrétaire de séance. »*

M. BOUYSSOU. - *« Eh bien, c'est une bonne proposition. Donc, je propose que nous la soumettions aux voix. Qui est pour la désignation de Séverine Peter ? Merci. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci. Donc, Séverine Peter, tu es élue. »*

M. BOUYSSOU procède à l'élection du secrétaire de séance : Séverine Peter, candidate du groupe Front de Gauche, Communistes, Parti de Gauche, Ensemble et citoyens ayant réuni la majorité des suffrages est élue pour remplir ces fonctions qu'elle accepte.

(36 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

M. BOUYSSOU. - *« Et on va tout de suite voir si la dernière fois tu as bien fait ton travail, en mettant aux voix l'approbation du compte rendu de la séance du 18 décembre. Y a-t-il des observations sur ce compte rendu ? Eh bien, bravo, Séverine Peter. Il n'y a aucune observation. Donc, je le mets aux voix. Qui est pour l'adoption de ce compte rendu ? Merci. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci. Bien ! Donc, la séance est ouverte. »*

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

/ APPROUVE le compte rendu des débats du conseil municipal du 18 décembre 2014.

(36 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

M. BOUYSSOU. - *« Comme nous en avons convenu avec les présidents de l'ensemble des groupes de cette assemblée, nous allons ouvrir ce débat par un débat général concernant les évènements qui sont survenus la semaine dernière, il y a 15 jours maintenant.*

Mesdames et Messieurs et chers collègues, avant d'aborder l'ordre du jour important de notre premier Conseil Municipal de l'année 2015, il est bien évident que nous ne pouvons pas commencer nos travaux sans évoquer le drame qui a frappé notre pays et la société française dans son entier les 7, 8 et 9 janvier dernier. Comme j'ai eu l'occasion de le dire lors du rassemblement du 10 janvier sur le parvis de notre hôtel de ville, devant plusieurs centaines d'Ivryennes et d'Ivryens, devant les représentants des forces politiques de notre ville et les représentants des différents cultes de la cité, nous avons vécu un véritable cauchemar. En effet, l'attaque meurtrière et obscurantiste menée contre la rédaction de Charlie Hebdo et la prise d'otage qui a suivi ont coûté la vie à 17 innocents. Certains sont morts pour ce qu'ils ont écrit ou dessiné, d'autres juste parce qu'ils passaient par là, d'autres encore parce qu'ils faisaient leur métier de gardien de la paix et d'autres, enfin, visés par un antisémitisme intolérable. Dès le 11 janvier, des millions de citoyennes et de citoyens marchaient dans les rues de France, refusant le repli sur soi face à la terreur criminelle et clamant leur solidarité, partageant l'émotion et le recueillement des familles des victimes et des proches. Je vous propose en hommage à toutes les victimes que nous respectons une minute de silence et de recueillement.

(Minute de silence)

Merci. Il s'agit désormais de se poser les bonnes questions sur ce qui va mal dans notre société pour en arriver à ce drame. Et justement pour refuser la peur et le repli sur soi, il faut ouvrir les espaces de débats, d'échanges et de discussions, de confrontation d'idées, de débats politiques sur les causes et les remèdes à apporter ensemble. À ce titre, la décision de l'Éducation nationale de renoncer aux sorties culturelles et de réduire les évènements liés à la semaine de la mémoire du génocide des Juifs et des Tziganes pour la prévention des crimes contre l'humanité et la lutte contre le racisme et l'intolérance, ainsi qu'aux sorties culturelles, est à notre sens une erreur profonde. Refuser la peur et le repli sur soi, c'est vrai pour le pays, car c'est bien la République qui a été attaquée. C'est bien notre droit à vivre ensemble dans une société métissée, riche de cette diversité, qui est en jeu. Refuser la peur et le repli sur soi, c'est vrai pour notre ville. Il est donc de notre responsabilité de contribuer à favoriser la parole de chacun et le débat du plus grand nombre. Il s'agit au-delà des slogans de continuer à créer les conditions d'une véritable réflexion collective, une réflexion propre à faire vivre concrètement nos valeurs en dénonçant les stigmatisations et l'islamophobie, en faisant vivre une laïcité garante de la liberté des opinions religieuses et politiques et propice au bien vivre ensemble. Cette dimension d'ailleurs, nous l'assumons pleinement au travers de nos actions et pour ce qui concerne la majorité municipale dans notre programme, en plaçant au cœur de notre projet la solidarité, le service public et la citoyenneté.

À ce titre, je pense qu'il faut nous saisir comme d'un point d'appui, un outil de lutte, de l'engagement numéro 248 de notre programme, je cite : « Nous réfléchirons à l'organisation d'une assemblée constituante pour écrire ensemble une constitution ivryenne reconnaissant les droits de chaque Ivryenne et Ivryen, reconnaissant que tout Ivryen et toute Ivryenne et citoyen et citoyenne, reconnaissant la pluralité, le métissage, la diversité de notre ville. Ce sera un outil de lutte et de mobilisation contre le racisme. Désormais, des voix se font entendre, pointant du doigt les élus locaux, tantôt trop laxistes, tantôt trop opportunistes dans leurs choix. Un tel discours contribue à dévaloriser l'engagement des élus de proximité, à valider le dessaisissement déjà largement engagé avec la réforme territoriale et le carcan financier imposé par l'État contre lequel nous venons de manifester. Par contre, ce qui relève de la responsabilité de l'État, c'est bien de donner les moyens aux collectivités qui agissent contre le processus d'exclusion sociale et territoriale que nous dénonçons depuis des années et que Manuel Valls vient de qualifier d'apartheid. Une telle démarche est-elle compatible avec une politique d'austérité et de réduction des dépenses publiques ? Est-elle compatible avec une mise en concurrence des territoires ? Eh bien, non. Alors chiche, M. Valls. Augmentez les fonds des contrats de ville, revenez sur la décision inacceptable d'exclure le projet Gagarine co-élaboré avec les habitants du dispositif ANRU (Agence Nationale pour la Rénovation Urbaine). Et avant de vous passer la parole, j'ajouterai plus que jamais, nous avons besoin de démocratie, d'éducation, d'art, de culture, de mémoire et d'histoire. Nous y travaillons et continuerons à y travailler plus que jamais à Ivry. Voilà les quelques mots que je voulais vous adresser à l'ouverture de cette séance. Et bien entendu, comme nous en avons convenu, je passe la parole à qui la veut. M. Leclercq. »

M. LECLERCQ. - « Mes chers collègues, Mesdames et Messieurs. Je vais être un peu plus long que d'habitude. J'ai l'habitude d'être assez court, mais là je crois que ça le mérite étant donné les événements qui sont intervenus. Mercredi 7 janvier, nous avons tous été saisis d'effroi par cet acte barbare perpétré au sein de la rédaction de Charlie Hebdo et saisis d'effroi en réalisant que ce crime avait été commis en plein Paris par des citoyens français. Douze victimes tuées parce qu'elles travaillaient pour la presse dans une totale liberté d'expression, l'un des socles de notre démocratie. Douze victimes tuées parce qu'elles étaient journalistes ou assuraient leur protection et la sécurité de tous, parce qu'elles se trouvaient au mauvais endroit au mauvais moment. Jeudi 8 janvier, c'est une policière municipale qui a été abattue froidement dans le dos. Cette jeune policière municipale, Clarissa Jean-Philippe, est venue rejoindre la liste des policiers tués lors de ces horribles attentats. Trois serviteurs de l'État tués parce qu'ils représentaient l'ordre et la sécurité publique, parce qu'ils avaient un idéal, celui de servir la République. Vendredi 9 janvier, l'horreur a gravi un échelon supplémentaire avec l'assassinat de quatre autres personnes à quelques centaines de mètres de notre ville. Quatre victimes qui, à la veille du Shabbat, allaient simplement faire leurs courses dans un supermarché caché. Parmi ces quatre victimes, plusieurs d'entre elles étaient Val-de-Marnaises. Nous nous associons à la peine de leur famille et avons apporté à la communauté juive tout notre soutien. Ce vendredi, la barbarie et la haine faisaient quatre morts supplémentaires abattus parce qu'ils étaient juifs. Ce sont 17 personnes qui sont mortes, 17 victimes assassinées, car ils étaient aux yeux de leurs bourreaux, journalistes, policiers ou juifs. 17 morts connus ou anonymes, d'opinion, d'origine et de croyance différentes. Ils avaient un point commun celui de représenter comme nous tous la République, de représenter la France. Vous me permettrez également d'avoir une pensée pour les familles endeuillées, pour les enfants orphelins de ces victimes, mais évidemment aussi pour les survivants qui ont vécu et subi ces attentats.

Les otages de l'Hyper Cacher qui, durant de longues heures, ont eux aussi vécu l'inqualifiable. Au-delà des visages et des noms de ces terroristes, c'est l'islamisme radical qui agit à découvert, inoculant la terreur et le chaos dans notre république. Mais dimanche 11 janvier, les Français et plus largement les citoyens des pays du monde entier ont porté un message fort d'espoir et de résistance face à cette barbarie. Malgré ces heures sombres, sans oublier ces femmes et ces hommes, ces amis tués lâchement parce qu'ils représentaient notre république dans sa diversité, la vie doit continuer. Notre pays doit faire preuve dans la plus grande unité, dans la plus grande fermeté vis-à-vis de ceux qui tentent au nom d'une religion qu'ils usurpent d'imposer une autre loi que celle de notre république.

À Ivry-sur-Seine, nous avons cette chance d'avoir des représentants des différents cultes religieux qui se parlent, s'écoutent et dialoguent. Nous avons cette chance, nous élus locaux, de les rencontrer régulièrement et de chercher, à chaque fois que cela est possible, à les aider à trouver des solutions aux difficultés auxquelles ils doivent et peuvent faire face. Le dialogue interreligieux doit être en adéquation avec les conceptions républicaines de citoyenneté et de laïcité. La citoyenneté, cette étape nécessaire, c'est la mise en œuvre de la lutte contre toutes les discriminations. C'est la condition primordiale pour que nous soyons tous des citoyens français à égalité de droits et de devoirs, pour que puisse alors s'épanouir la laïcité qui doit garantir la liberté de chacun. Elle est faite pour vivre ensemble et non pour condamner ou pire pour stigmatiser l'un ou l'autre de nos concitoyens. La laïcité permet à chacun d'exprimer ses convictions, ses idées, sa foi. Elle laisse à chacun la liberté de pratiquer ou non une religion tout en veillant à ce qu'à l'ombre de la République ne murisse pas le fruit de la misère, de l'exclusion qui nourrit la haine, l'intégrisme et la tentation du fanatisme. Si nous élus locaux n'y prenons pas garde, ce fanatisme peut se développer dans nos quartiers, dans nos écoles. Il peut prospérer lorsque la République dont nous sommes les représentants abandonne, quand l'apprentissage de la citoyenneté faillit ne donnant plus la place qu'il doit avoir à chacun de nos concitoyens et qu'enfin la laïcité cède devant les communautarismes. Dès lors, ce sont les jeunes, sans doute les moins parés pour affronter ce venin, qui sont les premières victimes. Nous ne pouvons pas, nous ne devons pas, laisser ces jeunes de nos quartiers céder aux sirènes de ces fanatiques. Depuis des années en région parisienne, de nombreuses associations n'ont cessé d'alerter contre ce poison rampant de l'islamisme qui déjà infectait notre société en perte de repères. Il ne faut pas faire d'amalgame. Nous en sommes tous d'accord. Tous nos jeunes ne sont pas concernés par ce fléau. Mais ils doivent, quel que soit leur quartier ou leur ville, se sentir concernés, se sentir citoyens à part entière avec droits et devoirs pour mieux défendre d'une seule et même voix la République quand elle est en danger. L'école de la République est un lieu de transmission de connaissances, de savoirs et de respect. Transmission de nos valeurs républicaines et de tolérance, connaissance de notre histoire, celle de nos pays, mais aussi de nos religions, respect de l'égalité entre les sexes et de celui du respect du droit des femmes. Faisons de nos écoles le fer de lance de certains territoires aujourd'hui abandonnés en y mettant les moyens financiers nécessaires, entre autres pour que l'enseignement se fasse dans de bonnes conditions. C'est une action concrète que nous, collectivités, avons les moyens de faire pour peu que nous en ayons l'ambition. Si certains doutent encore, il nous appartient par une approche didactique de leur expliquer cette nécessité sans stigmatisation ou arrogance, mais bien dans le respect de chacun et avec la République comme concorde.

Face au chaos et à la barbarie, face à cette guerre aujourd'hui déclarée, les élus et les exécutifs communaux ont aussi des responsabilités qu'il convient de regarder avec honnêteté et courage. Des responsabilités en matière de sécurité, par exemple.

Nos concitoyens au regard de ces évènements peuvent avoir légitimement peur. La vidéoprotection est l'une des réponses quand on sait combien elle a servi à aider les services de police dans leur enquête. D'autres leviers doivent être actionnés dans le nécessaire dialogue, mais avec une volonté clairement affirmée. L'attente ou les balbutiements en pareille période peuvent se révéler des facteurs aggravants. Les dramatiques évènements des jours derniers ont amené un grand nombre d'habitants à nous poser cette question simple : et maintenant ? Maintenant, il faut relever la tête et continuer à remplir nos missions, inlassablement en ayant pris en compte ce nécessaire besoin de réaffirmer le socle qui est la République dans notre société, de renforcer la citoyenneté pour permettre de mieux vivre notre laïcité à la française, notamment vis-à-vis des plus jeunes de notre ville. Comme le disait Jean Rostand, former les esprits sans les conformer, les enrichir sans les endoctriner, les armer sans les enrôler, leur communiquer une force dont ils puissent faire leur force, les séduire au vrai pour les amener à leur propre vérité, leur donner le meilleur de soi sans attendre ce salaire qui est la ressemblance. Voilà, mes chers collègues, ce que nous souhaitons dire au nom de notre groupe. Nous le devons à nos concitoyens qui vivent dans notre commune. Nous le devons aussi à ces victimes qui ne doivent pas être mortes pour rien. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, M. Leclercq. Atef Rhouma. »*

M. RHOUMA. - *« Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, chers collègues. C'est encore une fois avec une grande peine et une vive émotion qu'au nom du groupe Convergence Citoyenne Ivryenne (CCI), nous tenons à rendre hommage aux victimes de ces terribles attentats. Le pays entier s'est mobilisé pour ce moment dramatique auquel nous avons assisté impuissants. Les hommages faits, l'unité nationale mise en avant, voire l'unité mondiale autour de ces évènements tragiques, des prises de position ça et là avec des postures parfois extrêmes, parfois hors sujet, parfois milieu de la vérité, bref passons. Des mesures prises à la hâte pour lutter contre le terrorisme, une enveloppe budgétaire débloquée pour un total de 425 millions d'euros, alloués au ministère de l'Intérieur et de la Défense. Encore une fois, la mesure prise n'est pas à la hauteur des attentes des acteurs de tous les jours. Effectivement, il faut lutter contre le terrorisme, mais il faut prendre le problème à la source et non une fois que la plaie est infectée. Quand nous prenons les points communs entre les Frères Kouachi, Amédy Coulibaly, tous les trois ont été suivis par les services sociaux de notre pays. Arrivés à un âge, le parcours s'arrête et ils se retrouvent seuls dans la nature. Ça donne en premier lieu à des faits de délinquance. Et tout ça cumulé fait qu'ils sont amenés à passer par la case prison avec des rencontres qui vont les faire passer à d'autres types de délinquance. Le 3 novembre 2011, Convergence Citoyenne Ivryenne organisait une soirée projection et débat sur la question de l'univers carcéral. Cette soirée se nommait « Au-delà des barreaux », qui maintenant - comme nous le savons tous ici - fut filmé par le funestement célèbre Amédy Coulibaly. Les conditions d'incarcération difficiles qui respectent en rien la dignité humaine et prolongent l'injustice et la haine que peuvent avoir ces publics fragiles qui n'ont qu'un but unique qui est la survie. Et pour survivre en prison, il faut intégrer un groupe, avec des hiérarchies bien établies, avec des discours extrémistes ou autres qui entretiennent le sentiment d'abandon que nous pouvons connaître et des passages à l'acte dévastateurs. À ce moment-là, nous soulevons quelques questions comme : pourquoi un individu qui passe par la case prison en ressort dévasté ? Pourquoi des individus qui sont censés être là dans un but réparateur se trouvent d'autant plus détruits ? Pourquoi la prison n'accomplit pas son rôle d'aide à la réinsertion dans la société ? Nous savons vous comme moi que notre système carcéral est des plus obsolètes. Il n'y a pas assez de moyens mis à la disposition des fonctionnaires pour accomplir la tâche qui leur est conférée.*

Un chiffre est frappant et interpelant quand nous avons un surveillant pénitentiaire pour 100 détenus. Avant d'arriver à ces extrêmes, certains ici brandissent le tout répressif, mais avant la répression, il y a le préventif. Mettre à disposition des collectivités territoriales plus de moyens afin de mener dans les villes des vraies politiques sociales. Le Premier ministre parlait encore hier d'apartheid, de ségrégation. Nous avons cru que plus de moyens seraient mis à disposition des maires après cette annonce. Mais c'est tout le contraire qui a vu le jour à notre grand désespoir.

À Ivry, nous avons toujours prôné et mis en avant une politique sociale forte et volontaire, ce qui diminue ou résorbe le risque de tous les genres de dérives, notamment en créant des espaces de cohabitation entre les différentes communautés qui ont fait de nos différences une force, en créant des espaces de mise en commun des cultures afin de pénétrer et nous comprendre les uns les autres mais aussi en encourageant les associations qui évoluent sur notre territoire, afin qu'elles soient facilitatrices dans le bien vivre ensemble. Monsieur le Président de la République, cela fait plus de six mois que nous avons entamé une bataille avec plusieurs collectivités - preuve en est la manifestation de ce soir - afin que les collectivités soient épargnées par ces coupes sèches sur nos budgets, car ce sont autant de politiques sociales qui ne verront pas le jour, autant de citoyens qui seront mis au ban de notre société. Alors, Mesdames, Messieurs les gouvernants, retrouvez vos valeurs de Gauche, valeurs sur lesquelles nous vous avons élus. Le changement doit s'opérer maintenant. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Atef Rhouma. Mehdy Belabbas. »*

M. BELABBAS. - *« Merci beaucoup. Monsieur le Premier Adjoint, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs. Notre pays vient de traverser l'un de ces tristes moments de son histoire où tout peut basculer dans un sens comme dans l'autre. La mobilisation qui a suivi les terribles attaques de la semaine dernière atteste du sursaut des Français et des Françaises. Je ne me suis pas immédiatement exprimé suite aux terribles attentats qu'a connus notre pays la semaine dernière. Comme tout le monde, j'ai été très choqué par ce déchainement de violence et cette atteinte à nos valeurs et à notre liberté. Une liberté qui relève de notre intimité même, à ce qui fait que nous nous sentons réellement libres : notre liberté d'expression, notre liberté de pensée. Et au-delà des victimes qui sont tombées, c'est notre république qui a été visée par ce déchainement d'une rare violence. Une attaque inacceptable, insoutenable, intolérable. Au-delà de ce propos assez général que d'autres ont su porter avec beaucoup plus de force et d'émotion que moi, je tenais à vous faire part de mon ressenti personnel, car dans cette difficile période, j'ai tout de même lu et entendu beaucoup de propos qui m'ont heurté. Soyons honnêtes. Comme beaucoup, je n'achetais plus Charlie depuis plusieurs années. Pas parce que les caricatures de Mahomet m'avaient choqué ou blessé, mais parce qu'elles ne m'avaient pas fait rire tout simplement et que dans le climat de l'époque, je trouvais cela peu à propos de relayer des dessins déjà disponibles partout sur le net. Plus qu'une provocation, j'y avais vu un mauvais coup de pub pour relancer le tirage d'une publication déjà en difficultés. Mais j'ai toujours pensé que c'était le rôle d'un journal satirique d'être provocateur et irrévérencieux, voire vulgaire et choquant, même si cela peut heurter ou froisser nos sensibilités. C'est cela le vivre ensemble : leur liberté de publier et pour ma part à l'époque, ma liberté de ne pas l'acheter. Mais après ces événements, je suis inquiet. Inquiet pour ma famille, inquiet pour mes enfants, pour moi et notre sécurité. Inquiet pour mes amis qui sont à la synagogue ou à la mosquée sous protection policière.*

Inquiet pour la communauté musulmane avec qui je partage une histoire commune. Déjà depuis plusieurs années, une parole islamophobe et antimusulmane s'est largement libérée en France, les montrant du doigt, laissant entendre que les musulmans n'avaient pas leur place dans ce pays qu'ils chérissent pourtant et qui pour la plupart les a vus naître. Cette parole, je l'ai entendue à Droite comme à Gauche et même au sein de ma propre famille politique. Ce racisme ordinaire, je l'ai malheureusement vécu comme beaucoup quand j'étais plus jeune ou comme militant politique. Ceux qui ont déjà vécu le racisme dans cette salle savent de quoi je parle. Que dire ? Que faire ? Fuir ? Faire notre Alyah, comme nos compatriotes de confession juive qui pensent trouver la sécurité en Israël ? Retourner dans le pays de nos parents ou de nos grands-parents que nous connaissons si mal ? Moi, je n'ai pas de plan B. Notre place, elle est ici, dans ce pays qui est le nôtre, dans lequel nous travaillons, militons, construisons et parfois même sommes heureux. Aujourd'hui, je suis également triste, triste pour nous, quelles que soient nos croyances. Triste pour notre pays qui, déjà accablé par le chômage et la crise, voit ses enfants se déchirer. Triste de voir la haine qui, se déverse chaque jour, chaque semaine, dans les livres des uns et des autres et dans la bouche de certains chroniqueurs télé et radio. Triste que l'on s'en prenne aux lieux de culte des juifs et des musulmans et triste d'entendre le Front National nous dire, « nous vous l'avons bien dit », sans que cela ne suscite plus d'indignation que cela. Je n'ai pas plus que d'autres à faire acte de contrition devant la folie d'une poignée d'égarés. Et quand je suis allé marcher pour ma part à Toulouse, ce n'était pas en tant que musulman, étiquette facile où on voudrait enfermer ceux qui comme moi ont des parents étrangers. Je suis allé marcher avant tout en tant qu'être humain, simple citoyen, militant, élu, éducateur, père de famille, en tant que Français, Européen et citoyen du monde. Nous avons toutes et tous marché pour marquer notre horreur et notre dégoût face à la barbarie, pour signifier notre refus face à l'intolérance et à la violence, pour rendre hommage aux victimes et à leurs familles. Demain, nous devons faire plus que marcher. Nous devons, comme nous en avons l'habitude à Ivry, travailler encore plus pour faire que le vivre ensemble soit plus que jamais une réalité. Je remercie mes camarades du groupe écologiste de m'avoir accordé ce temps d'expression personnelle et je souhaite maintenant vous présenter très brièvement quelques maux qui rongent la société et des solutions que nous devons mettre en œuvre ou militer pour qu'elles le soient.

Tout d'abord, nous devons améliorer la qualité de la représentation politique. Les banlieusards, les ouvriers, les employés, les femmes, les jeunes et la diversité des origines sont trop peu présents au Parlement et aussi dans certaines collectivités. La proportionnelle, le non-cumul des mandats y compris dans le temps et le statut de l'élu permettant de sortir des logiques de carrière, doivent être mis en place pour que cela change. Il est également temps d'accorder le droit de vote aux étrangers aux élections locales, afin qu'ils se sentent totalement parties prenantes de la vie démocratique dans les villes dans lesquelles ils vivent, travaillent, militent, payent des impôts et des charges sociales. Nous devons enfin réhabiliter la notion de laïcité, un concept dévoyé depuis une dizaine d'années pour justifier une méfiance vis-à-vis des Français musulmans. Beaucoup de jeunes se représentent la laïcité comme un outil de coercition, alors que l'esprit du texte de 1905 vise à organiser le religieux, à favoriser la cohabitation des cultes, pas à les interdire. Enfin, nous devons réintroduire davantage de démocratie participative. À Ivry, je crois que nous devons mettre en œuvre le plus rapidement possible les conditions nécessaires à l'émergence de la coopérative citoyenne que nous portons. Le potentiel de cet outil qui n'est pas une fin en soi est formidable, à condition que cette dernière soit réellement une émanation de la société ivryenne.

Nous ne devons pas oublier non plus de veiller à la tranquillité publique, condition sine qua non d'une société démocratique apaisée. Notre programme Ivry au cœur le rappelle. Vivre en sécurité et se sentir en sécurité dans les conditions indispensables du vivre ensemble et du bien vivre. Et j'ai toute confiance en notre adjointe à la tranquillité, Sabrina Sebaihi, pour mettre en œuvre cette politique. La mort des victimes des attentats ne doit pas être vaine. Elle a le mérite de nous forcer à débattre de l'avenir de la société française. Nous comptons participer à ce débat en tant que groupe politique, mais surtout en tant que citoyens républicains. Nous avons les moyens à l'échelon local de soigner notre société. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Mehdy Belabbas. Sandrine Bernard. »*

Mme BERNARD Sandrine. - *« Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, chers collègues. 17 morts, abattus prétendument au nom d'une religion par des terroristes. Avant toute chose, le groupe Socialiste tient à adresser toutes ses condoléances et son soutien aux familles, aux collègues et aux amis des victimes. Il s'associe également au Chef de l'État avec l'ensemble du Conseil Municipal d'Ivry et toute la nation française pour dénoncer la barbarie et la bêtise de ces actes. Deux semaines après ce bain de sang et le sursaut qui l'a suivi, en tant qu'acteur politique, nous devons nous saisir des enjeux de cette actualité et notamment de la question républicaine. Une telle agression vise à la fois les fondations du pacte républicain, celui qui lie les Français, et ceux de la démocratie garante des libertés individuelles et collectives. À travers ces femmes et ces hommes, c'est la Nation tout entière qui a été agressée. Aujourd'hui, il nous appartient de réaffirmer avec force la primauté de nos valeurs républicaines, bien souvent mises à mal ou mises au second plan. Si nous l'avions perdue de vue, nous savons maintenant que la liberté avec son corollaire, le respect de l'État de droit, que l'égalité, la fraternité et la laïcité sont des valeurs fragiles, malmenées par le rejet de l'autre, la stigmatisation, les privilèges, les discriminations. Parce que nos valeurs ont été attaquées, il convient de les protéger, mais surtout de réaliser la force qu'elles nous donnent collectivement, les protections qu'elles nous apportent, le rôle qu'elles jouent pour rassembler une société fracturée et pour maintenir la cohésion sociale. C'est cet attachement intransigeant aux institutions et aux valeurs républicaines qui nous préservera notamment d'être tentés de les conditionner et de les limiter, même face au terrorisme. Ne nous comportons pas comme des bourreaux face à ces bourreaux. La fermeté, oui, la vigilance évidemment, la surveillance et la répression bien sûr, mais dans le respect des protections individuelles et des libertés publiques, des procédures judiciaires et du principe de l'égalité. Et surtout, ne faisons pas porter la responsabilité collective à une partie de la population alors que dans une démocratie, il y a une responsabilité individuelle pour ces crimes.*

Nous ne pouvons que constater les dérives, la crise de notre modèle républicain, crise sociale, crise civique, crise culturelle, les formations politiques obsédées par la situation économique, tellement coincées entre les contraintes des uns et les attentes des autres qui se réduisaient à des querelles d'apothicaire, le repli sur soi de nombreux citoyens dans une attitude tantôt consumériste, tantôt indifférente, parfois extrémiste, défendant leurs intérêts individuels à l'opposé d'un projet collectif, ne croyant plus aux discours qui leur sont tenus et se marginalisant ou se sentant marginalisés de la vie démocratique. À cette dérive, s'ajoute aujourd'hui la menace d'une fracture susceptible de nous anéantir. Plus que jamais, la Nation doit être unie pour lutter contre l'obscurantisme. L'unité dans le débat d'idée, l'unité dans la diversité à l'image de notre société, l'unité dans le respect de chacun. Affirmons-le, être citoyen, c'est se lever contre la barbarie, contre la tyrannie et l'arbitraire.

C'est résister, penser et agir partout et tout le temps contre ceux qui veulent liquider nos libertés. C'est en se tenant droit, exemplaires et implacables ensemble, en retrouvant les chemins qui nous mènent à la fraternité et au vivre ensemble que nous pourrions endiguer ensemble la haine et la violence. Le peuple s'est levé pour dire son horreur, sa colère, mais aussi sa détermination à faire face et transformer en actes ces valeurs défendues avec tant de force le 11 janvier dernier, transformer en espoir l'indignation qu'ils ont ressentie. Cette prise de conscience de la menace qui pèse sur la cohésion sociale doit aujourd'hui nous conduire à réinvestir durablement dans la construction du pacte républicain. Toute la société est concernée, tous les pans de l'action publique, de la place de la religion au rôle de l'école, de la mission parentale à la mission étatique, de l'action sociale à la politique du logement et évidemment des périmètres respectifs d'action et de moyens de la police et de la justice. Il est temps de sortir des arcanes classiques de débat public pour traiter avec humanité et responsabilité de ces enjeux.

Alors, à notre échelle locale, nous pouvons bien sûr contribuer à cette mobilisation nationale, en mettant en place par exemple un conseil local de la laïcité, du vivre ensemble et du dialogue entre les cultes, ainsi que nous l'avions proposé lors de la dernière campagne, conseil destiné à définir les conditions du vivre ensemble, à analyser ses échecs et ses limites et à y apporter des réponses collectives. N'oublions pas que ces brutes sont des enfants nés en France, formés dans nos écoles, imprégnés de cette culture des droits de l'Homme et qui pourtant pour une conjoncture de raisons, que nous ignorons à ce jour, sociales, familiales, sociétales, ont basculé dans le fanatisme sous nos yeux. En engageant également une campagne, un grand format par exemple, sur la laïcité de toute urgence pour y mener des animations pour les enfants des écoles, des collèges, des lycées, les y faire revenir avec leur famille et réaffirmer ce qu'est la laïcité, à savoir avant toute chose l'impartialité et la neutralité de l'État. En mobilisant la jeunesse, enfin, la jeunesse de notre ville, autour de la liberté d'expression et de ses limites, autour de la laïcité et des valeurs de la République. Ces événements nous ont conduits à réaffirmer le droit à la liberté d'expression quand bien même elle emploie le blasphème, la provocation et l'impertinence, la liberté de la presse dans ce qu'elle a de plus précieux, la liberté de critiquer et d'affirmer qu'on peut croire ou ne pas croire, qu'on peut rire de la croyance sans que cela ne porte à conséquence, sans qu'on risque sa vie en le faisant ou en le disant. Ils nous ont conduits à faire la part entre l'appréciation et le droit. Qu'on aime ou non Charlie et son humour grinçant, on ne pouvait que respecter leur liberté de ton, leur liberté de penser et apprécier à travers eux cette tradition et richesse culturelle française. Or, ce qui s'est passé dans certains établissements scolaires ou sur la toile ne peut pas nous laisser indifférents. La ville a en son projet éducatif les fondements pour agir. Elle pourrait réactiver les conseils d'enfants et enfin faire quelque chose du conseil des jeunes, élaborer un journal des enfants autour de la question de la laïcité, de la liberté d'expression en associant toutes les écoles, les collèges et les lycées, mais aussi nos partenaires de l'éducation populaire. Parce que la construction de chaque citoyen se fait dès le plus jeune âge et est plus que jamais l'affaire de tous. Je vous remercie de votre attention. »

M. BOUYSSOU. - « Merci. Mehdi Mokrani. »

M. MOKRANI. - « Quand est-ce qu'on y arrive ? Là où le bonheur désaltère, où le futur se construit sans cri, sans mec à terre. Si je commence cette intervention par cette citation d'IAM, c'est parce que je crois que notre peuple, notre pays, notre république, doit ouvrir une nouvelle page de son histoire.

Les actes immondes, intolérables, insoutenables qui ont secoué nos consciences et notre croyance en notre capacité à faire société, ne doivent pas atteindre leur but. Nous sommes aujourd'hui à la croisée des chemins. L'obscurantisme est comme tous les fascismes. Il cherche la désorganisation, l'isolement, la peur, le recul de nos intelligences individuelles et collectives. Il cherche à nous rendre individuellement stériles et collectivement vulnérables pour installer son fantasme totalitaire. Nous avons aujourd'hui une responsabilité. Les élus de la République de l'Élysée à notre Conseil Municipal ont une responsabilité. Les acteurs économiques, les institutions de tout genre ont une responsabilité. Les militants, ceux qui animent chaque jour le débat citoyen qu'ils soient des militants politiques, associatifs ou syndicaux, ont une responsabilité. Les institutions religieuses ont une responsabilité. Les citoyens, enfin tous ceux qui composent le peuple de France, ont une responsabilité. L'émergence inquiétante des fascismes, de la tuerie de Charlie Hebdo au nom d'un Islam qui n'aura jamais été tant trahi, de l'obscurité qui a entouré les manif pour tous qui ont cru pendant des semaines et des mois expliquer à la société comment il fallait vivre, comment il fallait élever les enfants, comment il fallait faire l'amour également, de la victoire aux élections européennes, du Front National de Marine Le Pen qui entremêle quotidiennement son positionnement antisystème à des revendications nauséabondes, peine de mort, stigmatisation aiguë et odieuse de l'étranger, de l'immigré, à la médiatisation sans précédent de penseurs sionistes ou islamophobes, à l'image de Houellebecq, Zemmour ou Finkelkraut, nous n'avons jamais été tant agressés, bafoués, pris pour des débiles, des assistés de la pensée. Il faut dire que le terrain n'a jamais été aussi favorable. L'émergence des fascismes de toute nature et surtout leur rapprochement, car sous couvert de revendications différentes, voire opposées, ils servent les mêmes intérêts, les mêmes objectifs, ceux de casser le progrès pour laisser triompher la haine et supprimer les libertés individuelles au profit d'un fantasme totalitaire. Ce terrain favorable, c'est celui que Gramsci a décrit dans une citation effrayante d'actualité : « la crise, c'est quand le vieux monde se meurt, quand le nouveau monde tarde à apparaître et dans ce clair-obscur surgissent les monstres. » Citation aussi effrayante qu'elle porte en elle l'inexorable mouvement humain qui doit mener au progrès et à l'émancipation. Effrayante parce que les crises sont le phénomène marquant d'un monde, d'une Europe et d'une France marquées par les affrontements, par l'expression toujours plus forte de dominations multiples qui font reculer le progrès et l'émancipation qui sont pourtant les conditions de notre capacité à vivre ensemble, à faire que nos individualités se rencontrent pour créer un tout, non pas pour nous protéger des violences de la nature, mais bien pour nous permettre de construire plus de progrès à partir de la rencontre et de la vue commune de nos individualités collectives. La crise ébranle notre société. Les crises produisent de multiples divisions de notre peuple, l'encourageant ainsi au repli, à l'incapacité à vivre ensemble. La crise économique bien sûr aggrave chaque jour nos vies, nous fait baisser les yeux devant les difficultés qui s'amoncellent, les nôtres évidemment, mais aussi celles de ceux qui nous entourent, qui deviennent nos concurrents, ceux qu'il faut battre, éliminer pour nous en sortir. Une crise économique choisie, voulue, par nos dirigeants, pour les forces patronales. Une crise pour abaisser les droits du travail, limiter nos revendications, notre capacité collective à nous penser comme égaux. Après une telle affirmation, comment ne pas aborder la crise politique, démocratique, qui depuis 2002 et l'arrivée au second tour de la Présidentielle d'un candidat fasciste, gangrène notre société, détruit nos perspectives, notre capacité à réfléchir autrement puisqu'un seul chemin peut faire rempart au fascisme, celui de la pensée unique, celle-là même qui domine une union nationale malsaine et non souhaitable. Des années de Droite violentes, inégalitaires, autoritaires et racistes ont transformé durablement la pensée comme les rapports que nous entretenons quotidiennement entre individus.

Et que dire de cette Gauche complice, convertie à la pensée unique du point de vue économique comme sociétal ? En témoignent les graves régressions que nous connaissons depuis l'élection de François Hollande et encore dernièrement les annonces de Manuel Valls pour lutter contre le terrorisme et par la même occasion contre les libertés individuelles par un arsenal de mesures de police devant répondre à la situation créée par le désormais fameux apartheid social. Crise politique amplifiée, parce qu'il en faut pour tout le monde, par l'incapacité de ceux qui pourraient être tentés de symboliser l'alternative. Entendez ici le Front de Gauche, les Communistes, mais également Les Verts, l'extrême Gauche et bien d'autres. J'espère que nous saurons, à Ivry au moins, choisir ensemble de faire le choix d'irriguer nos quartiers par notre capacité commune à proposer, entendre, construire, transformer, changer.

J'en arrive également à la crise sociétale et identitaire, alimentée de toute part là aussi pour nous diviser, pour opposer les minorités à une majorité à l'identité là aussi fantasmée. Cette crise, nous la retrouvons autant dans la conception républicaine et coloniale du musulman, ce fou de Dieu à qui on nie toute capacité de libre arbitre et donc toute capacité à faire société, de l'enseignement par exemple de l'histoire à l'école qui nous apprend que les conquêtes arabes ont pu se faire à coups de « Allahou akbar » par des individus monstrueux par leurs certitudes que leur destin ne serait qu'entre les mains de Dieu. Définition terrible que nous retrouvons même dans les témoignages des survivants de la Shoah. Je pense par exemple à « Si c'est un homme » de Primo Lévi, dans lequel il définit ces prisonniers qui ont abandonné, qui ne se battent plus et admettent leur sort dans l'attente de la chambre à gaz par ce terme de « musulman », c'est-à-dire ceux qui ne se battent plus, qui acceptent leur sort, ceux qui en un mot menacent tout équilibre social en refusant leur rôle d'individu autonome. Ainsi, des musulmans menaceraient notre culture républicaine qui sanctuarise un libre arbitre chrétien totalement fantasmé et dépassé dans une société qui ne classe et qui ne valorise l'individu que dans sa capacité à empêcher la formation de groupes capables de questionner, d'interroger, de combattre le pouvoir et les dominations. Et là, magie de l'idéologie, permettez-moi de faire un lien avec les quartiers populaires. Vous savez, ces quartiers, ceux qui regroupent les pauvres, en réalité, ceux qui selon la pensée unique capitaliste, ne se donnent pas les moyens de réussir, ceux qui n'ont pas la force ou le courage d'affronter leur condition pour s'élever socialement. Est-ce une coïncidence si la définition coloniale du musulman vient rejoindre celle aujourd'hui socialement acceptée pour définir les habitants des quartiers populaires et particulièrement les jeunes.

Une dernière citation issue de l'album « Du cœur à l'outrage » du groupe La Rumeur qui viendra le mois prochain au Hangar. Car entre barbares et racailles, comme terminologie du parfait sous-homme. C'est cette faillite républicaine que symbolisent les trois crises que j'ai voulu décrire - j'en conviens, de manière caricaturale - que nous devons combattre, cette faillite de société que nous devons affronter. Dans les jours, les semaines, les mois et les années qui arrivent, nous devons relever le défi de redonner sens à notre vie commune. Le vivre ensemble n'est pas qu'une ambition, c'est un chemin de progrès pour une société de partage, de rencontre, de métissage permanent. Ce défi, c'est chaque individu, collectif, corps organisé de notre société, qui va devoir le relever. Plus qu'une ambition, il doit devenir notre responsabilité commune. Les Communistes, leurs partenaires, les forces du Front de Gauche, prendront l'initiative pour débattre avec tous, profondément. Nous répondrons également présents à toutes les initiatives que d'autres pourront prendre. Avec cet objectif d'affirmer haut et fort que cette société peut reprendre le chemin du progrès et de l'émancipation, nous voulons ne plus regarder vers le bas. Jamais nous n'avons eu tant de moyens.

Jamais nous n'avons eu tant de savoirs. Nous pouvons faire de nos intelligences individuelles et collectives l'ingrédient nécessaire pour que la tuerie de Charlie Hebdo n'atteigne pas son but. Pour qu'au contraire, nous démontrions qu'une autre France est possible. C'est ainsi, je crois, que nous pourrions honorer la mémoire des disparus et célébrer la liberté d'expression. Merci. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Mehdi Mokrani. Mourad Tagzout. »*

M. TAGZOUT. - *« Merci, Monsieur le Premier Adjoint. J'interviens au nom du Parti de Gauche, à la suite de mon camarade Mehdi Mokrani. Je voudrais souligner l'importance de ce que nous faisons aujourd'hui et le caractère éminemment positif des choix que nous faisons de discuter, de réfléchir ensemble. Je ne reviendrai pas sur les propos que nous avons tous tenus, que j'ai tenus le 10 janvier, lors de notre grand rassemblement d'hommage aux victimes de tous ces attentats. Je ne reviendrai pas sur cette condamnation, l'hommage qu'on a fait aux victimes et l'explication du pourquoi on s'est attaqué au journal progressiste Charlie, au journal de Charb avant-garde du combat laïque et humaniste dans ce pays. J'apporterai juste modestement quelques réflexions qui sont largement complémentaires de ce que vient de dire Mehdi Mokrani. Passé l'émotion et une fois la condamnation la plus ferme exprimée, arrive le temps de la réflexion et de l'action. Nous sommes maintenant devant des questions auxquelles il nous faut apporter des réponses, savoir ce qui a amené les événements violents qui ont brutalement heurté la société française, identifier de la manière la plus précise ce à quoi nous devons faire face et partant de ces deux premiers éléments, forger nos orientations et en fixer le prolongement dans l'action. Ce travail est indispensable. Des tâches qui ne peuvent plus être différées exigent de nous une très grande rigueur et une réévaluation, critiques et autocritiques qui pousseront notre réflexion et élèveront le niveau de notre action. Comment en sommes-nous arrivés là ? La fin du XX^e siècle et le début du XXI^e est une période de recul et de reflux. Elle profite aux courants antipopulaires. L'ultralibéralisme et dans son sillage tout ce que l'humanité compte comme conservatisme a le vent en poupe. Les courants humanistes et progressistes peinent à prendre l'initiative. Les revers subis à la suite de l'échec de la première vague d'expérience socialiste pèsent encore sur les forces d'émancipation. Non seulement le populisme et le fascisme trouvent à se répandre sur un terreau fertile d'exclusion sociale, mais ils sont instrumentalisés par le capital financier. Face à quoi sommes-nous ? L'islamisme est l'un des plus redoutables béliers dont dispose l'Empire pour assujettir les peuples. Nous tardons encore à le comprendre. Les horreurs cumulées dans la compréhension de la situation afghane, iranienne puis algérienne et jusque par la suite l'approche et l'analyse du fameux printemps arabe, cataclysme qui a soigneusement épargné les régimes réactionnaires de la région pour n'ébranler que les états qui ont eu des velléités de progressisme, découlent de la faiblesse de notre armement idéologique face aux évolutions majeures de ces cinquante dernières années. L'islamisme est une violence extrême. L'actualité nous le montre tous les jours : massacre des populations Yazidis, siège de Kobané pour étouffer l'existence démocratique de la république du Rojava, traite des femmes et des enfants en Irak, assassinat de 142 écoliers pakistanais d'un coup le mois dernier, des massacres quotidiens pratiqués par Boko Haram au Nigéria. La violence islamiste traduit la nature profonde de ce courant idéologique fascisant et totalitaire. Elle ne répond pas, comme voudraient le faire croire les théoriciens de la fameuse ou fumeuse régression féconde, à la violence des États-Unis et de leur coalition. Elle en est même une composante. Pas plus qu'elle ne traduit les aspirations nationales de population dont le processus de libération reste encore inachevé.*

Cette violence traduit le caractère sexiste, antisocial et antipopulaire d'une idéologie dont les variantes vont du Wahhabisme au confrérisme musulman en passant par le talibanisme d'Asie Mineure ou le salafisme raciste de Boko Haram. Des variantes toutes obscurantistes, raciophobes et raciophiles au sens d'antiraison. Il n'est pas une révolte contre les discriminations sociales. À chaque fois qu'ils sont au pouvoir, les islamistes mènent une politique antipopulaire qui cadre avec les consignes des instances ultralibérales, comme on l'a vu récemment en Égypte et en Tunisie. Les islamistes évacuent la pression sociale par des diversions identitaristes et essentialistes. Ces positions sont en plein accord avec les théories en vogue de choc des civilisations qui là se déclinent en choc des religions. Si nous nous intéressons plus précisément à la France, les attaques ignobles de la première semaine de janvier ont montré, si besoin était, que l'islamisme a réussi à constituer des bases significatives dans notre pays pour déployer son projet de société à vocation mondiale. Alors, comment agir ? Quelle réponse ? Tout d'abord, faire un effort de compréhension des enjeux que nous pose l'islamisme. Il appartient aux forces progressistes de notre pays de prendre conscience du danger mortel que représente l'islamisme à l'instar de toutes les idéologies fascistes et de le combattre sans concession. Ensemble, nous devons nous tourner vers toutes les composantes de notre peuple pour mener un travail d'explication, d'éducation populaire, contre tous les fascismes. Ce combat trouve tout son sens dans son articulation avec la lutte contre les discriminations et les politiques d'austérité et pour l'égalité politique, la justice sociale, une politique d'éducation ambitieuse basée sur les valeurs de la rationalité et universaliste. À cet égard, il s'agit de continuer comme nous le faisons à Ivry de défendre et promouvoir la culture, le savoir et la connaissance. Notre perspective, c'est le dépassement du système politique actuel et de ses cadres étriqués vers une nouvelle république dont les institutions sont l'émanation et la volonté du peuple. Cette sixième république devra absolument se départir du lourd passif de la république coloniale qui à ce jour reste une des origines des politiques de discrimination et d'exclusion. Enfin, cette sixième république sera aussi en rupture avec les politiques impérialistes de domination des peuples du sud. Elle contribuera à un nouvel ordre international basé sur la solidarité et l'unité du genre humain. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Mourad Tagzout. Je crois que la qualité de l'ensemble des interventions qui ont été prononcées ce soir n'appelle strictement aucun commentaire ou aucun ajout de ma part. Simplement, je crois qu'on a vraiment bien fait de prendre cette décision avec les présidents de groupe, c'est-à-dire de ne pas proposer à l'assemblée communale le vote d'une motion ou d'une expression commune qui aurait, au regard de ce qui s'est exprimé ce soir, été forcément clivante et nous aurait départagé sur des lignes qui, je trouve, apparaissent quand même clairement au travers de l'ensemble des interventions. Par contre, je pense qu'il y a un besoin de débattre, il est vrai pour nous au sein d'une assemblée communale, comme il a été vrai le samedi 10 janvier quand on a fait ce rassemblement. Mais j'ai le sentiment qu'il va falloir que nous passions ensemble de l'étape de la juxtaposition de discours à l'étape du dialogue et de la construction et pas seulement entre nous, mais aussi avec les habitants de notre ville dans leur diversité et au plus près d'eux-mêmes. C'est-à-dire que les choses un peu centralisées ont peut-être une tendance à ne pas toucher suffisamment de personnes et à ne pas être avec suffisamment de personnes dans le dialogue qui est nécessaire dans la période qu'on connaît et face aux enjeux que vous avez toutes et tous, sous des prismes différents, abordés ce soir.*

Donc, on examinera la proposition qu'on peut formuler au sein de la majorité municipale, mais bien évidemment ouverte aux groupes de l'opposition, de regarder comment la ville pourrait prendre l'initiative de quatre - cinq rencontres dans les quartiers sur le thème du bien vivre ensemble, de la laïcité, regarder un peu comment on pourrait cibler et permettre aux habitants d'être parties prenantes de ces débats et que cela ne reste pas qu'entre nous. On examinera les conditions de faisabilité d'une telle initiative et l'angle qu'il conviendra de lui donner. »

MOTION

Motion solennelle contre la baisse des dotations de l'État aux Communes

Rapporteur : Mehdy Belabbas

M. BOUYSSOU.- *« On va passer au deuxième premier point, je serai tenté de dire, de l'ordre du jour sur la présentation de la motion qui vous a été remise suite à la journée d'action qui s'est conduite aujourd'hui et qui a rassemblé tout à l'heure devant l'hôtel de ville plusieurs centaines d'habitants. Et je passe tout de suite la parole à Mehdy Belabbas. »*

M. BELABBAS.- *« Merci, Philippe Bouyssou. Mes chers collègues, Monsieur le Premier Adjoint, Mesdames et Messieurs. Après cette séquence marquée par l'émotion, la nécessaire communion et le rassemblement autour du socle de nos valeurs communes, il est difficile de revenir à nos activités politiques habituelles. Mais pourtant, nous le devons. Car notre vie quotidienne doit reprendre ses droits avec son cortège de difficultés, de problèmes qu'il nous appartient d'affronter et de régler par le biais du débat démocratique. C'est aussi cela résister. Nous revenons à l'instant de l'hôtel Matignon où avec plusieurs dizaines d'élus et de citoyens du Val-de-Marne et de toute l'Île-de-France, nous avons tenu à interpeler Monsieur le Premier Ministre sur la situation financière des collectivités territoriales face au plan d'économie qu'il nous impose. Avec Dominique Adenot, maire de Champigny, nous avons ensuite été reçus à l'Élysée par le conseiller du Président à qui nous avons pu transmettre notre message. Moteur de l'investissement public local et principal vecteur du lien social, les communes sont aujourd'hui en grandes difficultés, car le nœud coulant de l'austérité se resserre inévitablement autour de notre cou. Il y a déjà plusieurs mois, nous lançons l'alerte ici même sur cette baisse sans précédent des dotations de l'État en direction des collectivités territoriales. Face à cette attaque en règle contre l'autonomie des collectivités, nous avons décidé de résister en lançant une grande campagne d'information et de mobilisation auprès des Ivryennes et Ivryens. L'initiative que nous avons d'ailleurs organisée dans cette même salle le 18 novembre a rassemblé plus de 500 personnes, montrant ainsi que les citoyens ne se désintéressaient pas de cette question complexe. Près de 2 000 Ivryens ont déjà signé notre pétition et ce sont plusieurs centaines d'autres qui se sont rendus à l'espace Gérard Philippe pour voir l'exposition sur les conséquences de la baisse des concours de l'État. Concrètement cette année, c'est une économie de près de 4 millions d'euros que notre commune doit réaliser sur son budget de fonctionnement et sur ses investissements. Les premières discussions budgétaires montrent la difficulté pour notre administration et pour nous élus d'un tel exercice. Depuis plusieurs années, les services municipaux réduisent et rationalisent déjà leurs coûts de fonctionnement, améliorent leur organisation pour plus d'efficience.*

Mais sincèrement, nous n'avons pas été élu en mars dernier pour mener cette politique-là. Notre projet Ivry au cœur va d'ailleurs à l'opposé de l'esprit qui anime notre gouvernement. Face à cette difficulté, nous avons décidé de décaler le vote du budget au 9 avril, à la limite du délai légal, afin de pouvoir pousser le plus loin possible le nécessaire temps de travail et d'échange entre l'administration et les élus. Les choix qui seront faits seront douloureux, quoiqu'il arrive. Et le débat d'orientations budgétaires pour 2015 que nous ne manquerons pas d'avoir le mois prochain sera l'occasion d'un premier échange à ce sujet.

Ivry est une ville dynamique, en plein essor, porteuse de projets ambitieux, de politiques publiques riches. Comment accompagner ce développement sans les services publics, les écoles, les crèches, les voiries communales, les espaces verts publics ? Comment être solidaire avec les plus fragiles ? Comment financer la transition énergétique et écologique de notre ville ? Comment promouvoir et favoriser le vivre ensemble dans nos quartiers populaires ? Autant de champs de notre vie quotidienne qui sont remis en cause par cette baisse des dotations de l'État.

La motion que nous vous proposons ce soir d'adopter ne se veut pas partisane, car cette baisse va frapper toutes les collectivités sans quasiment aucune distinction et quelle que soit leur situation financière et sociale et quelle que soit la couleur politique de leurs édiles. En juin dernier déjà, l'Association des Maires de France (AMF), association qui réunit les 36 maires de France présidée par le maire UMP de Troyes, François Baroin, déclarait que quels que soient les efforts entrepris pour rationaliser et mutualiser et moderniser l'action publique locale, les collectivités ne pourraient pas absorber une contraction aussi violente de leurs ressources. Et ce n'est pas François Baroin que nous pouvons taxer de gauchisme. Nous avons donc déjà à ce moment fait voter la motion proposée par l'AMF. Six mois plus tard et alors que les discussions sur le projet de loi de finances sont déjà bien entamées, force est de constater que ces appels, malgré leur pluralité, ne sont pas entendus par le Gouvernement qui campe sur ses positions et reste dans sa logique mortifère. Nous ne nous résignons pas à cette politique et nous voulons faire entendre raison à notre gouvernement. Cette motion qui n'est qu'une pierre de plus à la mobilisation plus large qui est en train d'émerger dans notre pays en est l'une des expressions. Et c'est pour ça et je l'espère que nous vous invitons toutes et tous à voter cette motion. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Mehdy Belabbas. Est-ce qu'il va y avoir une unanimité parfaite ou y a-t-il des interventions ? M. Leclercq. »*

M. LECLERCQ. - *« Oui. »*

M. BOUYSSOU. - *« Allez-y. »*

M. LECLERCQ. - *« Comme je l'ai dit en conférence des présidents, sur le fond nous sommes d'accord et d'ailleurs Mehdy Belabbas l'a rappelé que François Baroin, président de l'Association des Maires de France avait dit à peu près les mêmes choses. Cependant, dans la rédaction, il y a plusieurs formulations sur lesquelles nous ne sommes pas d'accord. On aurait pu passer du temps à essayer de se mettre d'accord et voir si on était capable d'amender. Je crois qu'on a autre chose à faire les uns et les autres, de passer un temps sur les formules. Donc, compte tenu de ces désaccords, nous nous abstenons sur ce texte. »*

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Régis Leclercq. Atef Rhouma. »*

M. RHOUMA. - *« Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, chers collègues. Il nous faut nous rendre compte que ce qui se passe est extrêmement injuste. On nous impose de payer ce dont nous ne sommes pas responsables. Le Gouvernement veut faire payer aux collectivités et aux habitants une dette qui est la sienne et une crise qui est celle du capitalisme et des politiques libérales. Plutôt que de faire des réformes fiscales de grande ampleur, de relancer l'investissement, de créer de l'emploi, de redonner du pouvoir d'achat, le Gouvernement s'en prend à notre protection sociale, à nos services publics, et nous demande de nous serrer la ceinture. Plutôt que de s'attaquer à la finance, aux revenus des actions, de mettre fin à l'évasion fiscale et faire rembourser cette dette par les banques et les multinationales qui en sont, elles, responsables, le Gouvernement va faire des économies sur notre dos, « réduire le beurre dans nos épinards » tout en continuant à faire des cadeaux aux plus riches. Avec la baisse des dotations de l'État aux collectivités locales, on veut contraindre la municipalité à réduire les services publics ou en augmenter les tarifs, ainsi que nos capacités d'action, avec pour conséquence de ces restrictions budgétaires un accroissement encore plus important de la précarité et des inégalités. Les collectivités seront de moins en moins en capacité de répondre à une demande sociale qui ne pourra qu'être de plus en plus forte. Cette politique de la rigueur constitue une vraie menace pour le vivre ensemble et la cohésion de notre société. Comme nous le savons, c'est l'extrême droite qui tire le plus souvent profit des périodes de crise. C'est toujours en période de crise que la xénophobie augmente avec pour corollaire l'isolement grandissant de certains, le désespoir, la recherche d'un bouc émissaire à qui faire porter le chapeau, la peur de l'autre, la concurrence, la lutte de tous contre tous. Ne tombons pas dans le piège. Plutôt que de se laisser entraîner vers le fatalisme et la division, il faut s'unir et combattre. Il va falloir se mobiliser pour ne pas subir, pour refuser l'austérité, pour tenter de faire reculer le Gouvernement. C'est pour toutes ces raisons que CCI approuve la totalité de cette motion. Merci. »*

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Atef Rhouma. Arthur Riedacker. »*

M. RIEDACKER. - *« Monsieur le Maire, Messieurs les conseillers et chers collègues. Je voudrais intervenir ce soir à deux titres. D'abord, en tant que membre de la majorité municipale qui soutient entièrement le combat de la municipalité contre la baisse des dotations qui nous est imposée, qui est proposée et contre laquelle nous devons nous battre. Comme cela a été rappelé ce soir lors de la manifestation à Matignon, ces baisses sont totalement inacceptables dans le contexte actuel en particulier et les différents groupes l'ont rappelé. Alors, on nous rappelle avec raison la devise de la République : liberté, égalité et fraternité. Mais il ne suffit pas de rappeler cette devise, il faut encore se donner les moyens de l'appliquer. Et aussi voici notre analyse et nos interrogations en tant que membre du MRC, le Mouvement Républicain et Citoyen, à propos de ces décisions. D'une part, notre député Jean-Luc Laurent a voté contre la baisse des dotations aux collectivités et cela mérite quelques explications quant à notre désaccord sur la politique suivie par le Gouvernement. Depuis 2008, nous sommes en crise et pas de la faute de l'Europe. Mais depuis 2008, les pays qui sont restés souverains et qui contrôlent leur banque centrale s'en sortent mieux que la France. Juste quelques chiffres. En 2014, les États-Unis ont créé 3 millions d'emplois, la Grande-Bretagne a aussi créé des emplois, alors qu'en France, on continuait à voir le chômage augmenter. Et ne parlons pas des autres pays européens du Sud et ne parlons pas non plus de la Grèce où la situation est dramatique et où le chômage augmente. Donc, au lieu d'avoir maintenant 5 % de chômeurs comme les États-Unis, nous en avons le double. Au lieu d'avoir un taux de croissance qui permet de créer des emplois, 5 % aux États-Unis actuellement, nous avons une croissance inférieure à 0,8 %.*

Or, on sait bien qu'à ce niveau de croissance, il est quasiment impossible de créer automatiquement des emplois. Alors quelles sont les causes de cette différence ? Pour nous, elles tiennent d'abord à la gouvernance de l'euro et au statut de la Banque centrale européenne. Ce qui vient d'être décidé encore de façon mesurée aujourd'hui, c'est le rachat de certaines dettes et de ce qu'on appelle quantitative easing, pour faire plus simple de faire marcher la planche à billets, je pense que nous devons le faire. Les États-Unis l'ont fait dès le début de la crise et la zone euro, je ne dis pas l'Europe, mais bien la zone euro, ne l'a pas fait parce que ce n'est pas dans les statuts de la Banque centrale européenne et que l'Allemagne en profite pour s'y opposer. Il y a deux jours Wolfgang Schäuble, le ministre des finances allemand, s'opposait à la restructuration de la dette de la Grèce. Donc, nous avons un problème de fonctionnement de la Banque centrale européenne. La deuxième chose, c'est le taux de l'euro. Depuis longtemps, nous aurions dû baisser le taux de l'euro. On aurait pu s'organiser pour développer les exportations et relancer la machine économique. Or, cela n'a pas été fait et donc actuellement, la politique gouvernementale est complètement ligotée par ce contexte. Et donc, c'est limité à la politique de l'offre. Or, la politique de l'offre ne peut pas fonctionner puisqu'on sait bien que les économistes aujourd'hui savent qu'il y a suffisamment de liquidités dans les entreprises et que s'il n'y a pas de demande, même si vous donnez de l'argent aux entreprises avec le CICE (Crédit d'Impôt Compétitivité Emploi) ou d'autres moyens, eh bien, elles ne vont pas investir. C'est tout à fait de bon sens. Donc, on ne peut pas comprendre que ce bon sens n'existe pas au niveau gouvernemental. Ça veut dire qu'il faut relancer la machine économique. Ça veut dire que le minimum, c'est de ne pas réduire les dotations des collectivités. Et on pourrait même dire que pour l'instant, -puisque'on n'en parle pas et je voudrais souligner qu'on parle de beaucoup de choses,- pour qu'il y ait égalité, il faut que les gens aient un emploi et des perspectives d'emploi. Or, on n'en parle pas actuellement et donc, dans la mesure où on ne met pas ça sur la table, on a peu de chances de trouver des solutions. C'est difficile, c'est vrai. Et donc dans ce contexte, on pourrait imaginer que les dotations des collectivités locales qui permettent de fonctionner et de relancer la machine économique soient non pas diminuées, mais plutôt augmentées. C'est tout à fait le contraire de ce qu'on est en train de faire.

Alors, je voulais vous dire aussi que nous avons sorti - je ne dirai pas le détail de cela -, mais à l'automne dernier un contre-projet du Pacte de responsabilité dans lequel il y a trois points importants. Le premier point, c'est de revoir la contrainte de l'euro et le rôle de la Banque centrale européenne. Le deuxième point, c'est de financer la baisse du coût du travail par une fiscalité plus cohérente plutôt que par des réductions drastiques de la dépense publique. C'est ce qui nous concerne ce soir. Et le troisième point, c'est de favoriser la montée en garde de l'industrie française et soutenir l'innovation. On voit bien la différence qu'il y a entre l'Allemagne et la France et là, on n'a pas fait le choix et donc à ce moment-là, les Allemands peuvent dans ce contexte européen continuer à maintenir l'euro au niveau où il est, en tout cas s'opposer à un certain nombre de décisions qui sont intéressantes pour d'autres pays européens, mais qui ne conviennent pas aux Allemands. Donc, on est coincé par ce système. Et donc pour revenir sur le premier point, nous disions, il appartient à la France de pousser ses partenaires européens dans un premier temps vers ce quantitative easing, pratiqué par les États-Unis et la Grande-Bretagne. Parce que la Grande-Bretagne a aussi créé des emplois, même s'ils ne sont pas toujours bien rémunérés. Mais il vaut mieux être rémunéré que ne pas être rémunéré et avoir un emploi. Donc, ce quantitative easing a été pratiqué par les États-Unis et beaucoup d'économistes le recommandent depuis longtemps. On n'y est pas encore vraiment.

Le MRC propose que s'engage une négociation pour réviser les règles fondatrices de l'euro afin de permettre que chaque état de la zone euro ait une parité correspondant aux traits propres de son économie. Autrement dit, il convient d'envisager très concrètement le passage de la monnaie unique à une monnaie commune et donc, c'est relativement difficile. Je pense que la situation doit nous faire réfléchir pour savoir comment on continue avec l'euro et que c'est tout à fait central. Voilà ! Je vous remercie. Et donc, je voulais replacer cette réflexion dans un cadre plus général qui est lié à la politique gouvernementale et qui est dans l'impasse à l'heure actuelle et que nous ne pouvons pas soutenir telle qu'elle est conduite. Merci. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci. Pour détendre l'atmosphère - enfin détendre l'atmosphère, ce n'est pas tendu -, mais comme des fois, il y a des petites erreurs dans la transcription, parce que vous savez que nous sommes enregistrés et qu'après il y a une transcription qui est faite, beaucoup des conseillers, comme tu as parlé vite Arthur Riedacker, ont entendu communistes au lieu d'économistes. Au moment où tu as dit « beaucoup d'économistes le disent d'ailleurs depuis de nombreuses années », on a tous entendu « communistes ». Donc, je le dis pour que dans la retranscription des débats, il n'y ait aucune ambiguïté sur ce point. (Rire) »*

M. RIEDACKER. - *« Évidemment, je voulais dire économiste bien sûr, tu as bien compris. »*

M. BOUYSSOU. - *« Mais oui ! (Rire) Parce que j'ai suivi ton propos avec beaucoup d'attention. »*

M. RIEDACKER. - *« Il n'y avait aucun propos de ce type. (Rires) »*

M. BOUYSSOU. - *« Tout à fait, Arthur Riedacker. Mais c'est pour aider la transcription que je me permettais de dire ça (Rire). Sandrine Bernard. »*

Mme BERNARD Sandrine. - *« Rebonsoir. Je ne vais pas m'arrêter sur le procédé hors règlement intérieur que constitue cette motion pour mener ce débat. J'avais exposé récemment dans la presse que nous accepterions de participer à un vrai débat sur les ressources des collectivités et à leurs dépenses si celui-ci était organisé dans des conditions démocratiques et objectives. Nous avons ce soir le débat, nous nous passerons de l'objectivité. Le groupe Socialiste tient en préalable à vous dire que la campagne de propagande lourde et couteuse engagée dans le cadre de la construction du budget 2015 est inopportune dans une période où nos concitoyens attendent de leurs représentants qu'ils leur apportent des réponses et non qu'ils les manipulent ou se renvoient la balle les uns sur les autres. Rien ne justifie que l'on trompe les citoyens et qu'on dépense ainsi l'argent public. Cette campagne qui a mobilisé pour plusieurs mois les panneaux locaux, fait l'objet d'un grand format à Gérard Philippe, de tracts, affiches, calicots, réunions publiques à l'échelle de la ville et dans tous les secteurs et quartiers, mobilisation du réseau associatif, va coûter plusieurs dizaines de milliers d'euros à la ville. Dans le contexte actuel, ça n'est pas acceptable. La concomitance des dates avec l'élection départementale et la similitude avec vos méthodes de campagne sont à ce titre intéressantes. Le vote du budget étant reporté en avril, il est plutôt curieux que cette vaste opération s'arrête en mars, avant même que nous ne disposions des éléments relatifs aux arbitrages budgétaires locaux.*

Revenons-en au contenu. Sur le fond, nous pourrions être d'accord, mais la méthode employée est inacceptable à nos yeux. La somme de 20 millions d'euros est exagérée. C'est contraire à notre conception de la politique. Nous aspirons, vous le savez, à la transparence et à l'émancipation. Or, cette campagne surfe sur l'ignorance et la crédulité.

Déjà en 2011, même méthode. Une grande campagne de propagande dénonçait la politique d'austérité du Gouvernement alors de Droite suite à la suppression de la taxe professionnelle et annonçait un manque à gagner de 26 millions d'euros pour la ville d'ici 2015. Vous pouvez le consulter dans Ivry ma ville de mars 2011. D'ailleurs, aidez-moi à me remémorer. N'y avait-il pas une campagne électorale en mars 2011 ? À l'époque, le budget communal affichait 136 millions de recettes. En avril 2014, nous avons voté un budget comprenant 140 millions de recettes. Où sont passés les 26 millions de pertes pour la commune ? La dotation au fonctionnement de la ville est de 11 millions au budget 2014, comment peut-elle baisser de 20 millions ? Encore plus tôt, en 1995, c'était : « Balladur, rendez-nous nos 80 millions. » De francs, à l'époque. Encore une fois, je l'ai déjà soulevé lors du dernier conseil, vous brassez les millions en recettes comme en dépenses, comme si cela ne signifiait rien. N'est-on pas dans un contexte de crise internationale ? Nos concitoyens n'attendent-ils pas de nous une exemplarité dans la gestion de l'argent public ? Ne souhaitent-ils pas résorber le déficit sans fond de la France pour préserver l'avenir des jeunes générations ? Bien sûr, nous pouvons débattre de tout cela, de la relance, de la croissance, de l'État providence, de l'euro, de la politique de l'offre ou de celle de la demande, du nombre de dimanches travaillés, comme si quelque détenait la solution naturelle et évidente à la sortie de la crise, mais si chacun d'entre nous peut exprimer son opinion sur ces points, pas avec les moyens municipaux, mais dans le cadre d'un débat politique. Nous sommes dans la confusion des genres de manière récurrente. Si nous devons débattre, au moins débattons sur des options concrètes, objectivées, estimées. Quelle contribution Ivry peut-elle apporter à l'effort national pour redresser le pays ? Quels sacrifices peuvent être consentis ? Et lesquels sommes-nous déterminés à ne pas consentir ? Là se situe le débat. Comment estimez-vous cette somme de 20 millions ? Le reste des 26 millions annoncés en 2011 ? La contribution d'Ivry au fonds de péréquation destiné à faire jouer la solidarité entre les communes riches et les communes pauvres ? Vous oubliez de dire qu'Ivry bénéficie aussi d'aides conséquentes. Pourquoi ne dites-vous pas que vous faites partie des rares villes à être bénéficiaires sur les rythmes scolaires là où d'autres ont mis des millions sur la table pour le bien-être de nos jeunes générations. Qu'a rapporté la mise en place de l'agglomération dans la redistribution des dotations nouvelles attribuées par l'État ? Et pourquoi ne pas préciser qu'une partie du manque à gagner sera compensée en partie par l'augmentation des bases sur la fiscalité locale pour laquelle le Val-de-Marne est pilote ? On ne vous entend pas sur ces questions-là. Certes, nous regrettons comme tout le monde que les finances publiques ne permettent pas de continuer à maintenir les mêmes trains de vie, tant au niveau de l'État que des collectivités. Ce n'est pas de gaieté de cœur que le Gouvernement demande aux Français de se serrer la ceinture, mais pour éviter que notre pays ne sombre et que nous arrivions vraiment à des situations d'austérité comme c'est le cas en Grèce par exemple. Cependant, il y a à tous les niveaux de véritables économies et de véritables réformes structurelles à opérer. Parce que c'est bien là que je veux en venir.

Oui, il va falloir faire des choix, des choix peut-être douloureux. Mais il vous appartient que ces choix ne conduisent à amputer les services publics et les investissements. Vous pouvez engager les réformes structurelles pour réduire les coûts et tirer certains projets dans le temps pour mieux répartir leur impact financier. Cette réforme est douloureuse, mais elle est aussi une opportunité de se contraindre à l'efficacité, à mieux agir avec les autres pour mieux orienter les financements. Et pourquoi pas sortir de cette logique de village gaulois qui consiste à critiquer tout le monde et finit par agacer chacun ?

L'un de mes collègues, directeur général dans une autre commune, me disait souvent : « finalement, travailler dans une commune riche est un confort, mais travailler dans une commune pauvre oblige à se réinventer sans cesse pour innover, interroger chaque dépense et optimiser les ressources disponibles. » Or, concernant Ivry, nous avons pu observer des habitudes révélatrices d'une certaine opulence. À chaque idée neuve, on crée un poste et on engage un agent. La polyvalence n'est pas encouragée. La formation et la montée en compétences ne sont pas des leviers d'optimisation. Le parc automobile, les petits fours, les campagnes de communication, les déplacements des élus, les études et contre-études, le cumul d'une direction des systèmes d'information avec un syndicat intercommunal qui nous coûte 1 million par an, le refus des partenariats public - privé, le refus de tout ce qui vient des autres d'ailleurs. Pourquoi nous n'abordons pas ces débats-là aujourd'hui ? C'est sur ce terrain-là que doit être mené le débat. C'est de cette transparence dont nos citoyens ont besoin. Ne vous leurrez pas, nous ne sommes pas satisfaits de cette situation. Et appelons de nos vœux que les économies réalisées ne durent pas longuement à l'encontre des communes et qu'elles n'impactent pas durablement les collectivités. Mais nous ne vous suivrons pas sur la signature d'une pétition ou le vote d'une motion tant que vous ne nous aurez pas démontré qu'il n'y a plus d'économies à faire sans que ça n'atteigne les services publics et sans réduire l'investissement. Et nous vous demandons d'arrêter de faire croire aux plus crédules qu'Ivry est une ville pauvre et que vous n'avez pas votre libre arbitre dans les choix qui sont opérés. Ce débat, cette transparence, vous les refusez en organisant cette opération de communication on ne peut plus opaque et orientée. Vous les refusez en menant cette discussion ce soir sur la base d'un vœu plutôt que d'un rapport circonstancié. Le groupe Socialiste votera donc contre ce vœu. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Sandrine Bernard. Vraiment, je te remercie et j'espère vraiment qu'il n'y aura aucune erreur dans la retranscription de ton intervention tellement je vais avoir un bonheur incroyable à la lire et à la relire. On se croirait... il y a une émission en ce moment à la télé. Tu sais, c'est The Voice. Voilà, la Battle. Donc, je m'engage ici devant l'assemblée communale à te répondre point par point sur l'exercice de démagogie et de mensonges éhontés que tu viens de commettre devant nous ce soir. C'est un morceau d'anthologie qui me laisse baba et plein d'admiration. Et quand même, quel dommage que tu n'aies pas eu ces visions d'une clarté et d'une pondération extrême du temps où tu appartenais à la majorité municipale, ce qui était notamment le cas en 2011, lorsque nous nous sommes battus effectivement sur la réforme considérable de la taxe professionnelle. Et je crois d'ailleurs que dans ces années-là, tu votais le budget. Donc, si nous sommes des gros menteurs, toi, tu en es une double. Permits-moi de te le dire. Et quant au village gaulois, je sais que j'ai pris un peu de poids dans la dernière période, mais enfin Obélix n'est pas encore dans cette assemblée. Donc, je passe la parole maintenant à Olivier Beaubillard. »*

M. BEAUBILLARD. - *« Monsieur le Premier Adjoint, chers collègues, Mesdames et Messieurs. Bien évidemment, le groupe Front de Gauche, Communistes, Partis de Gauche, Ensemble et citoyens, votera cette motion et s'engage surtout à mener la lutte pour conserver les moyens d'une politique publique locale. D'ailleurs, ici nous étions nombreux à Matignon ce soir où à l'appel de l'Association nationale des élus communistes et républicains et d'Europe Écologie Les Verts, élus, agents territoriaux et citoyens, nous avons manifesté notre colère face à des choix politiques austéritaires du Gouvernement. Je tiens à saluer et remercier bien sûr tous ceux qui ont contribué à faire de ce moment un outil de lutte fraternelle et solidaire, qui ont affronté avec beaucoup d'énergie et de combativité le froid et un cordon de police rue de Varenne. »*

L'austérité n'est pas un principe de gestion. C'est l'un des outils de mise en place d'un véritable projet de société. Près de 5 millions de chômeurs ou travailleurs partiels, une précarité qui augmente chez les jeunes, les retraités, les femmes et toutes les populations les plus fragiles, les conditions de vie de millions de familles se dégradent chaque jour, ce n'est pas le froid qui tue des gens chaque année, c'est la pauvreté. SDF, mal logés, mal payés, autant de situations dramatiques que le dogme libéral abandonne à la mécanique du marché en oubliant l'humain. Face à cela, le déploiement de politiques publiques au plus près des gens, de politiques sociales de développement des droits et de leur accès pour tous, voilà la seule réponse possible et nécessaire. Asphyxier les communes par ces politiques de réduction du service public, c'est favoriser les régressions sociales que nous connaissons aujourd'hui. Or, l'austérité imposée par le Gouvernement dans la continuité des précédents, mais avec une accélération inédite n'est pas imposée à tout le monde. Les dividendes ont augmenté pour les grands actionnaires de quelque 30 % en 2014. En France, par exemple au Crédit Agricole, c'est 1,2 milliard d'euros de redistribué, chez AXA c'est 2,7 milliards d'euros de redistribué. La liste est longue et saisissante, alors que le bain politico-médiatique de façon permanente nous explique que la France vit au-dessus de ses moyens, qu'il y a la dette, le déficit public, etc. Près de la moitié de notre dette correspond aux intérêts de la dette. Est-ce soutenable ? Les banques, entre autres, sont à l'origine de la crise. La majorité de la création monétaire concédée aux banques privées n'irrigue pas l'économie réelle, mais la spéculation à l'origine des bulles qui éclatent et provoquent les crises dont celle de 2008. Les banques à l'origine des crises sont sauvées par les états, dont la France, avec nos impôts et la richesse produite par tous les travailleurs et se financent par les intérêts sur les dettes de l'État et des collectivités territoriales. Mais qui vit au-dessus des moyens de qui, quand 1 % des habitants de notre planète concentre 50 % des richesses mondiales ? Et ceux qui nous gouvernent aujourd'hui et décident de ces politiques d'austérité soi-disant nécessaires sont les premiers qui s'en exonèrent. M. Macron, dont on discute une loi actuellement à l'Assemblée Nationale qui déconstruit le droit du travail, par exemple de façon emblématique par l'obligation de travailler le dimanche. Je ne discute pas trop sur la loi Macron, mais je vous invite à la lire, à vous offusquer, à la déconstruire et à la faire connaître. M. Macron avec ses biens immobiliers, avec son salaire mirobolant d'une des plus grandes banques mondiales, déclare 3 millions d'euros de revenus les deux dernières années, avant qu'il soit ministre, en cumulant une partie du temps une indemnité de conseiller à l'Élysée de plus de 100 000 € par an. Eh bien ce monsieur, il ne paye pas d'impôt sur la fortune. Il construit avec ses copains l'évasion fiscale, mais aussi de ne pas payer, de ne pas contribuer à l'impôt qui est une façon de redistribuer les richesses et de construire une société de solidarité. Et que dire de M. Juncker récemment élu en grande pompe à la présidence de l'Union européenne alors qu'il a organisé sciemment quand il était au pouvoir au Luxembourg pendant plus de dix ans l'optimisation fiscale de centaines des plus grosses multinationales, celles qui ont largement contribué à ce qu'en 2014 plus de 400 milliards d'euros soient redistribués en dividendes. Voilà ce qui éclate devant nos yeux aujourd'hui. Les gouvernants ne défendent plus l'intérêt général, mais servent leurs intérêts particuliers. Comprenez-moi bien quand je dis cela. Ce n'est pas du tout céder aux sirènes complotistes, mais c'est montrer l'existence d'un rapport de force, d'une lutte de classe qui pousse dans des sens parfois différents, mais pour gagner un pouvoir et asseoir une domination. Car que croyez-vous qu'il va se passer à Ivry dans trois ans avec 20 millions en moins dans le budget communal, c'est-à-dire 1/6^e du budget ? Car il ne s'agit plus de gagner en efficacité, d'éviter des dépenses ou de trouver des recettes. Que va-t-il donc se passer si nous étions contraints d'arrêter la politique de séjour de vacance pour les enfants et les adolescents, de concerts au Hangar, de services de crèches ?

Quand nous devons arrêter de financer le logement social, les foyers d'étudiants ou de retraités ? Est-ce que tout cela va purement et simplement disparaître ? Non ! Ce sont des organismes privés qui vont s'en charger et pour leurs intérêts, leurs intérêts financiers. La diminution voire la disparition des services publics offre de nouveaux marchés. Au fond, ce qui se déroule, s'accélère depuis deux ans, c'est le renforcement d'un projet de société libérale, capitaliste, avec toujours moins d'État et de service public. C'est la casse des droits, du droit du travail, assurance chômage, Sécurité sociale, retraite. C'est la casse du principe de redistribution, de solidarité au bénéfice de la capitalisation individualiste. C'est la privatisation de pans entiers de services publics qui aujourd'hui échappent encore à la spéculation, à la financiarisation de l'économie et qui échappent donc au bénéfice de ces 1 % qui détiennent 50 % des richesses mondiales. Cela a commencé par une recentralisation des pouvoirs parce qu'aujourd'hui, les collectivités territoriales ont un principe de libre administration trop gênant. En 2010, la suppression de la taxe professionnelle a enlevé l'un des seuls leviers de libre administration économique et budgétaire des collectivités. La réforme territoriale en cours va accélérer ce processus contraire aux besoins sociaux, aux mouvements historiques de décentralisation et de développement d'une démocratie politique nouvelle.

Nous portons un projet tout autre, fondé sur l'humain, le progrès social, la réappropriation du pouvoir de tous pour tous, la construction d'un bien commun de justice, de partage, de solidarité. Nous voulons plus de services publics garants des droits, de l'égalité et de la justice sociale. Et pour le réaliser de l'argent, nous le savons, nous le voyons, il y en a. à condition de s'engager dans ce rapport de force et de ne pas le nier ou feindre de l'ignorer. 2 000 Ivryens, ça a été dit, ont déjà signé la pétition. Ne nous laissons pas tondre. Des dizaines de réunions, de rassemblements, de prises de parole, élus, salariés du service public, usagers, comme aujourd'hui, comme ce soir à Matignon. Ivry ne lâche rien. Et c'est bien évidemment pour le Front de Gauche, pour les Communistes, pour le Parti de Gauche, pour Ensemble et Citoyens que nous vous invitons à voter cette motion et à poursuivre la lutte pour conserver les moyens d'une politique publique locale de progrès et d'émancipation de toutes et tous. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Olivier Beaubillard, pour cette intervention. Alors, comme pendant ton intervention, j'ai reçu quelques SMS, dont un d'ailleurs de Pierre Gosnat qui me charge de vous transmettre son salut et ses amitiés et qui nous dit bon courage pour ce Conseil Municipal, mais j'ai reçu aussi quelques autres textos qui me rappellent que le public ici présent n'aura pas forcément la capacité de lire le courrier que je me propose d'adresser à Sandrine Bernard juste par rapport à son intervention. Donc, je voudrais quand même donner deux précisions. Une notamment très importante sur la question des 20 millions dont il est question sur les banderoles, sur les pétitions et sur la mobilisation à laquelle nous avons appelé. Je précise que ces 20 millions respectent strictement le même mode de calcul que celui de l'Association des Maires de France que nous ne dirigeons pas ici. Vous savez, c'est un maire de l'UMP, je ne sais plus d'où il est - c'est Baroin, c'est ça, il est célèbre en plus - qui a généré ce mode de calcul. Si on prend ce qu'était la DGF (Dotation Globale de Fonctionnement) en 2014, et ce qu'elle sera en 2017, effectivement, le différentiel ne fait pas 20 millions. Il doit faire 11, 12 ou 13 millions. Ce que nous comptons dans les 20 millions, comme le fait l'AMIF (Association des Maires d'Ile-de-France), c'est le cumul de chaque année de la réduction. C'est-à-dire que les 2,5 millions qu'on va perdre cette année, ils se répercutent sur les années suivantes puisque la DGF jusque-là, elle était gelée. Mais là on baisse d'un taux, 2,5 millions, donc ça fait trois fois 2,5 millions perdus.*

Puis après ça baisse à 7 millions donc le différentiel entre 2,5 millions et 7 millions, on le compte sur les deux années restantes et la troisième année, on est à 11 millions donc le différentiel entre 7 et 11 millions, on le compte et on l'a cumulé. Et je tiens à préciser que nous avons fait, à propos des 26 millions, exactement le même calcul qui était le mode de calcul, je le redis, de l'AMIF. Donc si on traite les élus ivryens de menteurs et d'intoxicateurs - ça n'existe pas ce mot-là - enfin de faire de l'intox, eh bien, il faut envoyer exactement les mêmes compliments à l'AMIF dont je rappelle qu'il a un bureau exécutif pluraliste dans lequel, ma chère Sandrine Bernard, votre organisation politique, si vous en êtes encore membre, ce que je ne sais pas d'ailleurs, est représentée largement et que ce mode de calcul n'a jamais été... vous n'avez pas la parole M. Vallat Siriyotha. C'est moi qui l'ai et si vous voulez vous inscrire, vous vous inscrivez. Vous vous inscrivez si vous voulez parler. »

M. VALLAT SIRIYOTHA. - *« C'est trop facile. »*

M. BOUYSSOU. - *« Vous vous inscrivez si vous voulez parler. J'ai la responsabilité de la police de l'assemblée et je ne vous autorise pas à faire ça. Taisez-vous ! Taisez-vous ! Eh bien, je vous inscris et vous parlerez. Ce qui nous distraira probablement. Pierre Chiesa. »*

M. CHIESA. - *« Quelle responsabilité ! Je ne sais pas si je vais être aussi distrayant. Monsieur le Premier Adjoint, chers et chères collègues, Mesdames et Messieurs. Pour Europe Écologie Les Verts, des économies peuvent et doivent être réalisées dans certaines collectivités territoriales. Les écologistes sont d'ailleurs les premiers défenseurs de la simplification des échelons territoriaux et de la clarification des compétences, notamment du fait que l'objectif qui nous réunit est la meilleure efficacité de la dépense publique. Néanmoins, à Europe Écologie Les Verts, nous n'oublions pas que les collectivités sont aujourd'hui le premier moteur de l'investissement public en France. Un investissement dont les Français ont besoin, car c'est leur qualité de vie quotidienne qui est en jeu : accueil de la petite enfance, centres sociaux, maisons de quartier, équipements sportifs et culturels, transports collectifs, etc. Or, le gel des dotations aux collectivités territoriales entre 2011 et 2013 s'est déjà traduit par un recul de leurs investissements. Ceux-ci devraient avoir reculé de 5,6 % en 2014. Comme ces dotations portent 70 % de l'investissement public, cela signifie un recul de 3,9 % de l'investissement public en France pour la seule dernière année. Et pourtant, à la lecture des données fournies aux députés, ce qu'a proposé le Gouvernement dans son programme de stabilité, c'est non plus un gel, mais une baisse de ces concours financiers de l'État aux collectivités territoriales. 1,5 milliard d'euros en 2014 puis 11 milliards d'euros entre 2015 et 2017. Dans ces conditions, une étude a montré que le recul des investissements des collectivités locales pourrait atteindre 35 % en 2017. Pour Europe Écologie Les Verts, ce n'est pas en proposant des économies de façon indifférenciée sur les collectivités territoriales que l'on réglera les problèmes structurels de l'économie française, mais en mettant en œuvre une politique d'innovation et de réforme de long terme qui ne sont aujourd'hui qu'esquissés. Ne pas se donner les moyens de s'engager dans une économie de la transition écologique et énergétique, c'est obérer notre avenir et cela même si les derniers mois nous ont apporté la divine surprise de la dégringolade des prix du pétrole. Pourtant, on ne peut pas tabler sur une énergie dont les prix jouent au yo-yo au gré des intérêts financiers et des aléas de la géopolitique. Ainsi, c'est une obligation pour chaque collectivité de réfléchir concrètement à son bilan énergétique et de l'impact qu'il a au premier chef sur sa population. Mais paradoxalement, investir dans les économies commence par coûter de l'argent. Le retour sur investissement se compte en général en années, si ce n'est sur dix, quinze ou vingt ans.*

Avant d'investir, il faut commencer par procéder à des études, des bilans, des expertises de patrimoine public : administrations, écoles, voiries, etc. Il est utile de rappeler ici ce à quoi nous nous sommes engagés dans le programme Ivry au cœur pour cette mandature. En préambule, nous affirmons que face à la destruction de la planète, nous voulons être acteurs de la transition écologique. Je cite encore : ambition sociale, écologique et participative, sont les maîtres mots de notre politique de développement urbain. La dimension écologique en particulier, à travers les aménagements d'espaces verts publics sera l'une des priorités de la politique de développement urbain. Et dans le détail, la proposition 76 affirme que dans le cadre du projet de restructuration du centre Jeanne Hachette, nous envisagerons la création d'une maison de l'environnement permettant de mettre en valeur l'engagement de la ville et de développer l'éducation populaire sur l'écologie. Ou encore la proposition 108, nous ferons l'évaluation dans notre projet éducatif local afin de développer davantage de projets sur des enjeux de société fondamentaux tels que l'écologie, la lutte contre le racisme et le sexisme, la sensibilisation au handicap, la culture de la paix et de la non-violence.

Comment faire sans capacité d'investissement quand l'État est le premier à se désengager ? Le mois dernier, notre camarade Tariq Ait Amara rappelait comment on en arrivait à ce que la cité Gagarine-Truillot soit exclue du dispositif ANRU 2 en n'étant pas inscrite dans la liste des 200 quartiers d'intérêt national retenus par le conseil d'administration de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine. Comment l'État est revenu sur des engagements pris avec notre commune, engagements par ailleurs bien modestes au regard des besoins ? Et comment finalement sur les près de 70 millions nécessaires à cette rénovation, quelque 20 millions d'euros de financement de l'État vont manquer ? Plus du quart du devis. Pourtant, au niveau national, si nous voulons atteindre les objectifs que les parlementaires se sont fixés, par exemple d'isoler 500 000 logements par an, si nous voulons développer les énergies locales et renouvelables, nous avons besoin d'investissements. Et il faut le répéter inlassablement, cet investissement sera fortement créateur d'emplois, 330 000 emplois d'ici 2030 selon le débat national sur la transition énergétique. Des pistes de réflexion existent au niveau local qui peuvent et doivent nous conduire à mieux maîtriser notre consommation d'énergie et à nous engager vers la voie de la sobriété qui ne doit pas être considérée comme punitive ainsi que pourrait le laisser croire une certaine ministre, mais au contraire une occasion d'améliorer nos conditions de vie en lien notamment avec la politique de santé publique. Il faut pour cela s'interroger sur tous les postes, tous les lieux consommateurs d'énergie : chauffage et climatisation des bâtiments publics, optimisation du parc automobile municipal, développement des infrastructures de production d'électricité photovoltaïque en liaison par exemple avec une amélioration énergétique de l'éclairage public. Sans oublier aussi et sans chercher à être exhaustif, notre mode de gestion, de collecte et de traitement des déchets ou le service public de la distribution de l'eau. Que ces économies potentielles et dont nous allons devoir débusquer les gisements et malgré le manque à gagner que représentent les millions d'euros de dotations en moins nous permettent malgré tout, comme ont su le faire d'autres collectivités locales avant nous. Je ne vous cache pas que nous, groupe Europe Écologie Les Verts, avons les regards tournés vers nos collègues et amis de l'Ile Saint-Denis qui se déshabillent du fait qu'on leur enlève leurs dotations, comme vous le savez. Donc, je reprends. Qu'elles nous permettent donc de mettre en œuvre par exemple une politique d'écoringénierie des logements, aussi bien du parc public qu'à travers les aides et les soutiens que la puissance publique peut rendre aux populations les plus démunies, même logées dans le parc privé.

L'exemple frappant et récent de ce à quoi doit faire face notre collectivité nous a été donné cette semaine par la mobilisation des familles vivant dans les trois immeubles délabrés du début de la rue Mirabeau à la limite de Paris. Sans faire le détail de l'état de dégradation avancé de ces immeubles, il a été au moins relevé le taux d'humidité des murs, le délabrement des plafonds et planchers, avec comme conséquence la quasi-impossibilité pour ces familles de se chauffer. Ce n'est pas ici que nous réglerons la situation de ces personnes, mais leur situation montre que, quel que soit le niveau auquel on aborde la question, ce sont toujours les mêmes sujets qui reviennent : santé, logement, accès à l'énergie. Ainsi qu'il a déjà été dit en d'autres assemblées, pour l'emploi et la transition énergétique, il faut des marges de manœuvre. Certes, certaines des réponses sont à trouver au sein de notre propre collectivité, mais en ces temps de crise économique, sociale et morale, le soutien de la puissance publique nationale est indispensable et son désengagement est la plus mauvaise réponse que l'État apporterait. C'est pourquoi le groupe Europe Écologie Les Verts soutiendra la motion présentée ce soir. Je vous remercie de votre attention. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Pierre Chiesa. M. Vallat Siriyotha. »*

M. VALLAT SIRIYOTHA. - *« M. Bouyssou et chers collègues. Je ne vais pas revenir longuement sur ce qui a été développé par Sandrine Bernard puisque notre avis est donné. Je voudrais revenir sur autre chose, particulièrement sur la manière dont vous procédez. Systématiquement en fin d'intervention à la manière d'un Monsieur Loyal, avec vos bons mots et en critiquant bien entendu et en faisant de l'humour gras. Parce qu'effectivement... Oui, je suis désolé M. Bouyssou, quand vous dites, « d'ailleurs, on ne sait pas si vous êtes toujours au Parti Socialiste » ou quoi que ce soit, ce n'est pas normal. Je ne vous demande pas si vous êtes toujours au Parti Communiste. Vous faites des allusions systématiques. On ne peut pas parler, vous reprenez en fin de débat la parole et vous faites des traits d'humour. C'est inacceptable. On a eu au début de ce Conseil Municipal, je pense, des débats, chacun s'est exprimé sur la manière dont on devait vivre ensemble. La première des choses, c'est le respect des autres. Moi systématiquement, je ne vous traite pas de menteur. Enfin, il ne me semble pas vous avoir traité de menteur. Non. Je suis en train de parler, s'il vous plaît. Ça n'a rien de personnel, si vous voulez, et vous êtes en train de transgresser sur du personnel. Donc, tout ce qu'on aimerait, c'est un peu de respect, y compris au travers des commissions auxquelles nous assistons. Je tenais à le dire, parce qu'il y a quand même des choses qui sont parfois insupportables. »*

M. BOUYSSOU. - *« Écoutez, M. Vallat Siriyotha, si vous avez vu quoi que ce soit de gras dans mon humour, je m'en excuse. Mais on vient quand même de se faire copieusement assaisonner par Mme Bernard Sandrine qui nous a traités à longueur d'intervention de menteurs, etc., il est normal que nous ayons une petite réaction par rapport à ces propos. Mais peu importe, laissons là ce débat et revenons à la sérénité de la discussion. Simplement, deux précisions sur diverses interventions avant qu'on passe au vote parce que je n'ai plus d'inscrits. Je voulais quand même rappeler à Régis Leclercq que lors de la conférence des présidents, nous lui avons laissé la possibilité - c'est ce que Mehdy Belabbas me rappelait - d'amender. Il y avait le temps de le faire, vous ne l'avez pas fait. Donc, on n'aura pas un vote commun ce soir. C'est comme ça, puis après tout, peut-être qu'on n'aurait pas réussi à se mettre d'accord. Donc, ce n'est pas en soi très très grave. Donc, je vous propose de voter la motion qui nous est proposée. Qui est pour ? Merci. Qui est contre ? Qui s'abstient ? Merci. »*

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

APPROUVE la motion contre la baisse des dotations de l'État aux collectivités territoriales.

(35 voix pour, 4 voix contre : Mmes Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

AFFAIRES AVEC PRÉSENTATION ORALE

A) Information sur les implantations illicites sur le territoire de la Commune

Rapporteur : Bozena Wojciechowski

M. BOUYSSOU. - *« Eh bien, je passe la parole à Bozena Wojciechowski qui va rapporter sur le deuxième point de l'ordre du jour. »*

Mme WOJCIECHOWSKI. - *« Merci. Cher Philippe Bouyssou, chers collègues, Mesdames et Messieurs. Je suis chargée de vous informer de la situation sur le territoire ivryen de ce qu'on appelle les campements illicites et que je préfère dénommer pour plus de clarté les bidonvilles. C'est un moment important de partage d'informations. Je trouve ce temps extrêmement précieux puisqu'il s'agit de nous permettre de réaffirmer les valeurs qui font nos engagements au service de la population, nos engagements de Gauche, de confirmer les déclinaisons concrètes de ces valeurs, mais aussi de souligner les difficultés, les combats dans lesquels nous sommes inscrits, des combats avec des victoires et des échecs. Cette information au Conseil Municipal me semble primordiale dans une période historique de crise d'une rare gravité. Avant d'entrer dans les précisions nécessaires sur l'actualité au niveau local, je tiens à rappeler quelques éléments plus généraux. En effet, l'accueil de populations immigrantes venant du monde entier fait partie du patrimoine de la France, pays des droits de l'Homme et du citoyen. Les migrations sont constitutives de notre histoire, de celle de l'humanité. À Ivry-sur-Seine comme ailleurs, des vagues migratoires se sont inscrites dans la construction de notre territoire. Et à Ivry peut-être pas comme partout ailleurs, le métissage de notre ville, la lutte contre la pauvreté et l'exclusion, le combat pour la dignité et l'émancipation humaine, constituent de véritables fiertés, une richesse incommensurable, une ambition incontournable.*

Nous avons toujours accueilli les populations migrantes, réfugiés des guerres ou ceux de la misère, voyageurs intrépides ou amoureux des valeurs de la France, colonisés et anciens colonisés. Je revendique sans oblitérer les responsabilités historiques, ma terre, celle de la nation française, comme une terre de liberté, d'égalité et de fraternité, ouverte sur le monde et accueillant ses sœurs et frères d'humanité. Les populations originaires d'Europe de l'Est font partie de cette histoire et ont toujours été présentes sur le territoire national et donc sur le territoire ivryen.

À quelques jours de la semaine de la mémoire qui consacre depuis dix années, un travail précieux sur la mémoire du génocide des Juifs et des Tziganes pour la prévention des crimes contre l'humanité et la lutte contre le racisme et l'intolérance, je me dois de rappeler que la confrontation à l'altérité a été dans notre histoire collective le terrain de rapports de force idéologiques violents parfois meurtriers, au point de meurtrir durablement notre capacité à vivre ensemble. Les logiques de bouc émissaire ne datent pas d'hier et continuent de nous traverser. Je me permets de saluer toutes celles et tous ceux qui dans la recherche et le labeur travaillent à comprendre et démonter ces logiques d'affrontement. Si je rappelle tout cela un peu brièvement, c'est que ces mêmes mécanismes de stigmatisation ont été réenclenchés en 2011 par l'ancien président de la République, M. Sarkozy désignant à la vindicte les gens du voyage et les Roms. Mais ce sont les mêmes logiques stigmatisantes qui tentent de déguiser les chômeurs et les précaires en fainéants et en assistés. Et je ne reviens pas sur l'actualité qui a ouvert notre conseil de ce soir et qui livre encore d'autres citoyens français en pâture aux pires dérives. Le changement de présidence de la République n'a certainement pas mesuré que ces logiques discriminatoires ne pouvaient pas perdurer. La spirale infernale des expulsions de bidonvilles s'est même accélérée, malgré une circulaire interministérielle adoptée en août 2012, relative à l'anticipation des expulsions par un accompagnement social. Aujourd'hui, la situation faite aux personnes Roms qui fuient la misère et les discriminations de leur pays d'origine est une honte profonde et une atteinte terriblement grave pour la France. Je tiens à souligner que je souhaitais par ce bref rappel resituer le cadre de ce que nous vivons à Ivry. Je ne veux pas idéaliser la situation locale ou gommer les difficultés bien réelles auxquelles nous sommes confrontés. Mais le contexte dans lequel nous sommes est bien celui-ci : une misère grandissante, une précarité qui frappe toutes les familles ivryennes, une absence de perspectives communes, de sens collectif, le sens de ce qui fait que nous sommes ici maintenant et ensemble à faire société. C'est dans ce contexte que je viens plus précisément à la situation locale qui, vous l'aurez compris, ne peut pas se décrocher de la situation nationale et même européenne.

Un état des lieux des bidonvilles sur notre territoire et des interventions municipales sur cette question est a été mis à votre disposition. Les élus de la majorité municipale ont connaissance de ces éléments puisqu'un groupe de travail se réunit toutes les deux semaines et qu'un point est régulièrement fait au bureau municipal, dont le dernier en octobre 2014. À ce jour, la ville d'Ivry fait donc face à de nombreuses installations de fortune sur son territoire. Concernant l'installation du bidonville Truillot, la plus importante en nombre et en années, depuis février 2011, suite à un incendie mortel, des populations Roms ont construit un bidonville sur un terrain appartenant à l'APHP rue Truillot. Dès le début depuis quatre longues années, la municipalité a exigé de l'État que des solutions respectant les droits humains fondamentaux puissent être recherchées pour la résorption de ce bidonville indigne de notre époque. J'ouvre une petite parenthèse ici sur le rôle de l'État, parce que je sais bien que certains d'entre nous pensent que la ville se défait régulièrement sur l'État. Mais franchement, où, quand, comment et pourquoi une collectivité locale pourrait à elle seule, toute seule dans son coin, prendre en charge et s'occuper d'une question d'une telle ampleur ? Nous parlons ici de vagues migratoires, question internationale si l'en est, de pauvreté, de bidonvilles installés sur l'ensemble du territoire national. Nous parlons aussi de sécurité publique et de drames humains. Vraiment, si notre république est organisée en différents niveaux de collectivités, c'est bien pour que chaque échelon puisse prendre ses responsabilités à la hauteur de la question qui est posée. Je ne pensais pas m'énerver autant. Je ferme cette petite parenthèse.

Tout au long de ces quatre années, la municipalité est intervenue dans trois directions. La première, une interpellation forte et déterminée en direction de l'État, dont c'est la responsabilité et qui, je le redis, est le seul compétent pour prendre à bras le corps la situation de ces populations en errance. Deuxième direction, une intervention municipale pour améliorer, autant que faire se peut, la vie quotidienne dans le bidonville et pour favoriser l'accès au droit et l'insertion, notamment par la scolarisation des enfants et l'accès aux soins. J'ouvre une autre parenthèse ici pour saluer très sincèrement le travail des agents municipaux qui vivent d'extrêmement pénibles conditions d'intervention. Je les remercie de participer à l'effort de solidarité nationale dans l'intérêt général. Troisième direction de l'intervention municipale, le soutien aux actions associatives allant dans le sens de l'amélioration des conditions de vie et de l'accès au droit des personnes. Engagement associatif que je ne peux que souligner ici comme incontournable. Sans ces femmes et ces hommes, rien n'aurait été possible. Ces orientations municipales se sont développées de 2011 à aujourd'hui, non sans difficulté, jusqu'à la mise en place d'un dispositif interpartenarial. En 2013, la ville d'Ivry-sur-Seine a enfin réussi à mettre autour de la table les partenaires concernés. Avec la Préfecture représentant l'État et avec le Conseil Général du Val-de-Marne, nous avons élaboré un dispositif visant à la résorption du bidonville dit Truillot par un accompagnement social dans le respect de la circulaire interministérielle du 26 août 2012. La mission a été confiée à un opérateur social spécialisé, l'ALJ 93. Sa démarche a consisté en la réalisation d'un diagnostic social basé sur le volontariat des personnes. Le travail effectué a permis d'identifier une trentaine de familles volontaires pour rentrer dans le dispositif et susceptibles de s'insérer rapidement ainsi qu'une quinzaine de familles dont la situation sanitaire relève de l'urgence humanitaire. Le projet d'accompagnement social vise à l'insertion des personnes par leur autonomie vers l'emploi et l'accès au logement de droit commun. Pour cela, une période transitoire est nécessaire. Elle consiste en l'hébergement transitoire de ces familles sur des sites provisoires dans un délai de quelques mois à trois ans. Ce projet est cofinancé par les trois partenaires. Aujourd'hui, l'ensemble du dispositif a abouti en ce qui concerne les engagements de la ville et du Conseil Général, c'est-à-dire les relogements temporaires de 22 familles sur des propriétés de la ville - je tiens à le préciser - qui n'auraient pas pu être utilisés autrement et dont le financement des travaux de réhabilitation est avancé par le Conseil Général sur des fonds européens et aussi par le Conseil Régional. Les familles d'ores et déjà relogées ont participé aux travaux de remise en état des locaux. Elles ont signé contrat d'hébergement avec un règlement de fonctionnement et elles participent financièrement aux frais mensuels. L'opérateur ALJ 93 a posé les bases du contrat d'accompagnement social avec chacune des familles. De plus, les quinze familles dites vulnérables sont également suivies par les services du Conseil Général et de l'État. Mais il reste dix familles qui sont en attente de la réalisation d'un projet sur un terrain dans le prolongement du centre d'hébergement du Village de l'espoir et dont le financement revient à la Préfecture. Et c'est au terme de la réalisation complète du projet d'accompagnement que la résorption indispensable de ce bidonville indigne pourra être réalisée. La ville récupèrera l'ensemble de son patrimoine à la fin du dispositif.

Le bilan de ce dispositif constitue une véritable réussite soulignée par tous comme un travail exemplaire, à démultiplier sur l'ensemble du territoire. Pour l'avenir, la ville d'Ivry s'est dite prête à accueillir durablement sur son territoire, dans le cadre du droit commun, dix familles sur les 32 ménages qui seront à terme hébergés sur le territoire. Il s'agit donc d'y travailler en partenariat avec l'ensemble des bailleurs sociaux. Mais il s'agira aussi de trouver des solutions pour les 22 autres familles sur d'autres communes.

Les personnes concernées par ce projet ne constituent pas la totalité des personnes présentes sur le bidonville. Une centaine de familles reste malheureusement en dehors de tout projet d'accompagnement. La ville a exigé que des solutions soient trouvées, étant entendu que nous ne pourrions pas participer d'un nouveau processus. Hier, Philippe Bouyssou et moi-même avons été invités à la Préfecture de région pour la présentation d'une plateforme régionale d'accueil, d'information, d'orientation et de suivi. Ce dispositif expérimental consiste en la réalisation de diagnostics sociaux afin d'orienter les personnes vivant sur des bidonvilles vers l'accès à leur droit et d'en accompagner certaines dans leur parcours d'insertion. Ce dispositif s'accompagne d'une mission nationale de résorption des bidonvilles qui a été confiée à l'organisme social Adoma. Le Sous-Préfet de région nous a proposé qu'Ivry fasse partie des deux premiers sites d'expérimentation de cette plateforme. C'est dire que le travail que nous faisons à Ivry est exemplaire. Les informations datant d'hier, vous comprendrez que je ne puisse vous donner l'ensemble des éléments plus précis sur cette plateforme. Globalement, il s'agit d'intervenir sur les droits des personnes en dehors de leur lieu d'habitation. À cette heure, mon appréciation est la suivante. Je ne peux que me réjouir d'une initiative régionale émanant de l'État. C'est donc enfin - et dire que ce fut long est un euphémisme - un pas avant considérable. Enfin, l'État commence à intervenir sur le terrain des droits des personnes. Ce fut long, mais c'est salubre aujourd'hui. Cela dit, le dispositif est discutable puisqu'il ne s'attaque pas du tout à la problématique de l'hébergement qui est en crise, que dis-je, en dévastation la plus totale pour tout le monde. Manque de logements sociaux, asphyxie du 115, SAMU social débordé à chaque heure, que dis-je, à chaque minute de la journée par des centaines de demandes et je vais vite puisque ce n'est pas le sujet. Nous avons, cela dit, accepté d'expérimenter ce dispositif à Ivry parce que c'est toujours mieux que rien. Et il débutera dans les jours qui viennent. Nous veillerons comme toujours à pousser le plus loin possible le curseur pour qu'un maximum de personnes puisse en bénéficier. Mais nous estimons aussi que la ville a d'ores et déjà rempli sa part du contrat, si vous me permettez l'expression.

D'ailleurs, au vu de l'effort produit par la municipalité pour le projet de résorption du bidonville Truillot, les nombreuses autres installations précaires ne peuvent pas être prises en charge. À ce jour, la ville a été dans l'obligation de demander leur expulsion pour des questions sanitaires et de sécurité. Nous sommes intervenus et avons obtenu que la plateforme régionale puisse aussi se déployer sur les quais et le quartier d'Ivry Port. Pour des raisons d'équité et de justice, la ville continue d'exiger que toutes les communes d'Île-de-France produisent le même effort - un effort proportionnel à la taille de la ville évidemment - que nous avons réalisé pour le projet Truillot.

En conclusion, j'affirme que la municipalité d'Ivry est particulièrement fière du projet réalisé, qualifié d'exemplaire par tous les partenaires et de nombreux observateurs. La ville contribue à la juste mesure de ses moyens et de ses possibilités à l'effort de solidarité nationale qui devrait s'imposer à tous comme un devoir en direction de populations réfugiées. Je regrette profondément que l'État ne mobilise pas toute son autorité pour que toutes les collectivités territoriales participent de cet effort. Nous continuerons d'exiger que le respect de la circulaire interministérielle devienne une réalité et que des solutions dignes soient trouvées pour toutes les personnes vivant en errance dans des bidonvilles ou dans les rues. C'est pourquoi nous avons exigé la tenue d'une conférence régionale rassemblant tous les partenaires. Nous sommes tellement convaincus de la justice et de la justesse de notre effort que nous nous sommes dits prêts à accueillir à Ivry-sur-Seine cette conférence régionale. Je ne doute pas de notre capacité à l'obtenir.

Je m'excuse d'avoir été un peu longue et je vous remercie de votre attention et me tiens à votre disposition pour toutes les questions. »

M. BOUYSSOU. - *« Non, le temps est passé vite, Bozena Wojciechowski, en t'écoutant. Tout va bien. Qui souhaite intervenir ? M. Leclercq. »*

M. LECLERCQ. - *« Si nous avons à redire sur la manière dont est géré par la municipalité le problème des installations illicites, nous sommes face à la misère de femmes et d'hommes et d'enfants et je ne veux pas ce soir, après ce que j'ai dit tout à l'heure, laisser place à la polémique sur un tel sujet. Nous ne pouvons pas accepter des campements illicites dans notre ville. D'une part, parce qu'il n'est pas acceptable que des humains vivent dans des conditions inhumaines dans notre commune, dans l'insalubrité totale. D'autre part, du fait des nuisances que cela apporte aux riverains qui subissent fumées, tas d'ordures, rats et autres. J'ai envie de vous dire que deux choses ce soir. Comme le disait Giscard d'Estaing en 1974, « vous n'avez pas le monopole du cœur, je trouve toujours choquant et blessant de s'arroger le monopole du cœur ». Et comme le disait Michel Rocard en 1996, « la France ne peut pas accueillir toute la misère du monde, mais elle doit en prendre fidèlement sa part ». Vous noterez ce soir que je cite la totalité de la phrase et pas seulement la moitié comme cela est souvent fait. Pour ces campements illégaux, nous serons positifs s'il s'agit d'une intervention ponctuelle pour un règlement définitif, pas s'il s'agit d'une politique durable de la municipalité avec un appel d'air insoluble. Vous êtes en situation de responsabilité à Ivry-sur-Seine, dans le département, dans la région Île-de-France et vous avez soutenu et appelé à voter pour notre président. Agissez donc et solutionnez vraiment et complètement. Ne rejetez pas la faute sur d'autres. Le campement Truillot perdure depuis des années, ainsi que d'autres. Prenez l'engagement devant nous ce soir de le régler définitivement dans les prochains mois. »*

M. BOUYSSOU. - *« Après M. Leclercq, je crois, Thérèse Pourriot. »*

Mme POURRIOT. - *« Oui, alors M. Bouyssou, au nom du groupe Socialiste et en tant qu'adhérente à jour des cotisations, je vais pouvoir m'exprimer. (Rires) »*

M. BOUYSSOU. - *« Je vous félicite, Mme Pourriot. C'est très bien. Il y a besoin d'engagement, vous savez, dans cette société. Continuez, je vous en prie. »*

Mme POURRIOT. - *« Merci pour le bon point. Donc, j'ai bien lu le document, bien entendu, et nous espérons passer le cap de l'indignation, de voir vivre des populations, des familles et des enfants dans des conditions aussi misérables et surtout aussi longtemps. Quatre ans, dans la vie d'un enfant, c'est énorme. Pour celui qui est rentré en cours préparatoire, il a quatre ans. Donc, ça veut dire qu'il aura passé l'essentiel de sa scolarité, l'essentiel de sa vie d'élève de l'école primaire dans un bidonville. C'est énorme. Pour celui qui est rentré au collège, il aura passé aussi tout son temps de scolarité au collège en vivant dans un bidonville. C'est vraiment beaucoup et la question du temps est pour moi une question extrêmement importante.*

Alors certes, la solidarité à Ivry, je l'affirme, je le reconnais, a été effective par la ville, par ses services, par les associations et le collectif des bénévoles et aussi de nombreuses autres personnes y compris des individuels. Je souhaite aussi saluer l'engagement des responsables et des enseignants des écoles qui ont accepté de prendre en charge des enfants, de les scolariser et de les suivre.

La population ivryenne a souvent été agacée parfois irritée par les problèmes de voisinage, inquiète par le défaut de sécurité publique, notamment sur les quais et sur les voies publiques, mais il faut quand même constater que les réactions ont été pondérées. La population a exprimé un mécontentement certain, mais d'une façon quand même tout à fait mesurée. Et j'ai souvenir au dernier Conseil Municipal de riverains qui sont venus nous interpeler et d'une façon que j'ai trouvée vraiment extrêmement digne. Donc, le document qui nous a été adressé pour ce conseil, pour moi, me semble très intéressant même s'il manque sur certains points quelques précisions. Il donne une vision de la complexité du sujet. À ma connaissance, pour moi, depuis un an, c'est le premier document que j'ai aussi complet et aussi précis. À cet égard, je voudrais aussi mettre en avant les associations qualifiées que vous avez et d'autres parce que l'État aussi malgré tout est quand même intervenu, Bozena Wojciechowski, je voudrais mettre en avant les associations qualifiées pour leurs compétences, toutes celles qui sont intervenues sur des missions aussi singulières que celles d'effectuer les diagnostics sociaux et d'accompagner ces familles. Donc, il y en a eu plusieurs : l'ALJ 93, le GIP HIS, Emmaüs Habitat et bientôt, nous l'espérons tous, je crois, Adoma pour les quelques familles qualifiées de vulnérables et qui ont été récemment recensées. Donc, nous avons dans ce document une mise en perspective de plusieurs situations. Mais pour autant, nous n'allons pas nous accorder un satisfecit et je crois que là où nous en sommes, nous pouvons déjà tirer les enseignements de ces situations de façon objective et surtout sans polémique.

D'abord, je rejoindrai le point qui a été soulevé par Régis Leclercq, d'avoir une stratégie de prévention pour éviter de telle concentration et la création de bidonvilles. Maintenant qu'on s'en va vers des perspectives et des solutions individuelles pour chaque famille, il importe de réfléchir à l'accueil et aux modalités d'accueil et surtout qu'on n'attende pas qu'un projet d'aménagement se précise pour enclencher une action auprès de ces populations. Donc, la vraie question se pose de comment gérer ces terrains vagues en attente de la réalisation d'un projet d'aménagement. Et on voit bien qu'il est difficile de maintenir libre un terrain libéré, longtemps. On a l'exemple de la rue Villars. Il y a d'autres exemples dans la ville. Le deuxième point qu'il me semble extrêmement important à soulever, c'est la gestion du temps. Le temps des populations n'est pas celui des institutions ni des politiques. Or, les institutions et les politiques ont tendance à laisser filer le temps. Comme je l'ai rappelé tout à l'heure, quatre ans dans la vie d'un enfant, c'est énorme. Le temps file, il n'y a pas d'échéance et donc, on se retrouve dans un peu un enlèvement, des enkystements, etc. Donc, je pense que là, c'est aussi un des enseignements à ressortir. Il faudrait aussi parler de la mobilisation de tous les partenaires institutionnels. Et je regrette encore dans l'intervention que vous venez de faire le renvoi de responsabilité des uns et des autres. C'est quand même un problème sur lequel vraiment il mériterait d'y avoir, à défaut d'un consensus, au moins une mobilisation des forces et des moyens. Je trouve que c'est regrettable d'entendre dire, que l'État n'a pas fait son boulot bien qu'il en ait fait quand même une partie, etc. Donc, sur ce sujet, moi je trouve ça tout à fait insupportable. Nous avons quand même là, à travers une politique de renvoi de balle, quelque chose qui est insupportable dans la capacité à décider et dans la capacité à faire des collectivités et des pouvoirs publics. Donc, c'est un problème pour moi important, à dimensions multiples. Et vous l'avez rappelé aussi à une plus grande échelle, voire européenne et les réponses apportées ne peuvent pas être uniquement locales. Ça, on est bien d'accord là-dessus. Et donc, je tiens aussi à préciser, donc vous proposez une conférence régionale et là-dessus, nous vous rejoignons. Pourquoi pas une conférence régionale ? »

M. BOUYSSOU. - « Merci, Thérèse Pourriot. Après, Sabrina Sebaihi. »

Mme SEBAIHI. - *« Merci. Monsieur le Maire, Mesdames et Messieurs, mes chers collègues. Je souhaiterais tout d'abord saluer le représentant du collectif d'habitants que nous avons reçu au sein du Conseil Municipal en décembre dernier. Son intervention dénonçant les conditions de vie des riverains du camp Truillot était un modèle d'honnêteté intellectuelle et d'empathie. Tout le contraire du lamentable spectacle offert il y a quelques jours par le maire de Champlan lorsque celui-ci a refusé d'inhumer le bébé rom décédé sur sa commune. En effet, depuis le discours de Grenoble prononcé par Nicolas Sarkozy en 2010, le Rom est devenu l'origine de tous les maux. Un homme ou une femme politique digne de ce nom ne doit pas montrer du doigt une population et la désigner à la vindicte populaire. Il est de notre responsabilité de défendre le vivre ensemble et la cohésion sociale. Opposer la misère à la misère, c'est fissurer la digue républicaine dont nous avons mesuré l'importance ces dernières semaines. Après les discours républicains vient le temps de leur mise en œuvre et donc de l'action politique. Si la loupe médiatique a contribué à grossir l'importance du problème de l'intégration des Roms en France, entre 15 000 et 20 000 personnes sur l'ensemble du territoire français, sur notre commune les problématiques sont toutefois bien réelles et sont visibles aux yeux de tous. La ville s'est donc engagée avec différents partenaires, l'APHP, le Conseil Général, la Préfecture, depuis quelque mois, à la résorption de l'occupation illicite du terrain de l'APHP dit Truillot. Je ne reviendrai pas sur les détails de cette initiative puisque notre collègue nous en a donné les principaux axes. Nous saluons l'intervention municipale sur ce dossier compliqué après quatre années d'impasse où l'action municipale a longtemps été attendue. Il est en effet de notre devoir de prendre ce problème à bras le corps et de trouver des solutions afin qu'Ivry soit et reste une ville où il fait bon vivre ensemble. En tant qu'élus, nous devons faire respecter la loi et lutter contre les occupations illégales. Mais n'oublions pas le sort de ces populations privées de tout confort élémentaire, vivant encore en France en 2015 dans des bidonvilles. Vous l'aurez compris, cette situation est intenable pour nos concitoyens qu'ils soient dans un camp ou dans l'autre. Pour le groupe Europe Écologie Les Verts, l'engagement de la ville aux côtés d'autres partenaires pour la résorption des installations illicites est donc une question de solidarité, mais aussi et surtout une responsabilité municipale, une question de solidarité tout d'abord. Vous le savez, certains de nos concitoyens pensent que la municipalité privilégie les populations roms au détriment d'autres Ivryens, notamment sur la question du logement. Vous avez sûrement déjà entendu ces reproches au détour d'une conversation. Nous tenons ici à démonter le mythe des logements sociaux attribués gratuitement aux Roms. Avec le programme présenté ce soir par l'adjointe à la démocratie, nous ne faisons qu'appliquer la loi. Les logements attribués le sont de manière temporaire, le temps d'accompagner les familles bénéficiaires dans leur démarche d'insertion et de prise d'autonomie. De plus, il n'est pas question pour nous de prôner une solidarité sélective, une préférence ivryenne qui, avouons-le, aurait les relents du programme d'un parti nationaliste bien connu. Opposer les pauvres aux plus pauvres, ce n'est pas notre conception de la solidarité. La crise du logement n'est pas le fait de quelques milliers de familles roms en Île-de-France. Ce sont près de 500 000 personnes qui sont actuellement en attente d'un logement social dans notre région. Rappelons ici que certaines communes ne remplissent toujours pas l'obligation de 25 % de logements sociaux fixée par la loi SRU (Solidarité et Renouvellement Urbains). C'est pour cette raison, mais également parce que notre commune n'a ni vocation ni les moyens d'accompagner l'ensemble des familles du camp que nous soutenons activement l'idée d'une conférence régionale sur cette problématique. Cette proposition formulée par Pierre Gosnat a également reçu le soutien de Laurence Abeille, députée écologiste du Val-de-Marne. De trop nombreuses communes se reposent sur l'action de villes comme la nôtre ou celle de Montreuil.*

Lorsqu'un camp est démantelé sans aucune solution de relogement proposée derrière, chacun sait que cela revient à passer la patate chaude à une autre collectivité. Un plan d'action à l'échelon régional avec la participation de l'État est nécessaire. Un bémol, cependant. Cette proposition serait encore plus crédible si nous disposions sur notre commune d'une aire d'accueil pour au moins partiellement répondre à ce type de situation. Démanteler les camps, c'est également une responsabilité municipale, une responsabilité par rapport aux premiers intéressés. Nous ne pouvons courir le risque plus longtemps d'un nouvel incendie sur le camp ou d'un drame. Une responsabilité que nous devons également aux riverains, ainsi que le rappelait le représentant des habitants de la résidence Truillot. Les différentes sources de pollution émanant du camp constituent des nuisances quotidiennes, insupportables pour les riverains et particulièrement nocives en premier lieu pour les habitants du camp.

Concernant les autres implantations sur la commune, nous devons rester vigilants, car le phénomène ne doit pas s'accroître. Durant les prochaines années, c'est près d'un quart de la ville qui sera en chantier dans le cadre de la ZAC Ivry Confluences. Il est donc de notre devoir d'être attentifs, de prendre toutes les précautions nécessaires pour éviter de nouvelles implantations. Le coût financier de cette action est donc à mettre en rapport avec le coût humain et social de la situation actuelle pour les habitants du camp, pour les riverains qui voient leur cadre de vie se dégrader, mais aussi pour les agents municipaux épuisés de devoir inlassablement venir nettoyer les abords des installations illicites. J'en profite ici pour saluer et remercier le travail de ces agents. Un mot enfin sur le sentiment d'insécurité et les actes de délinquance attribués aux populations roms. Les statistiques ethniques étant interdites en France en raison de notre conception républicaine de la citoyenneté, il m'est impossible de confirmer ou d'infirmer telle ou telle affirmation sur la délinquance présumée de certaines communautés et c'est tant mieux ! J'ai cependant en mémoire l'incident qui avait eu lieu sur le marché du centre-ville l'année dernière. Vous vous en souvenez peut-être. Un vendeur du marché avait frappé à la tête une habitante du camp Truillot qu'il accusait de l'avoir volé. La délinquance d'une minorité des Roms est une délinquance de pauvre, de proximité, de grande précarité, de subsistance. Elle est visible et aisée à amplifier. Il ne s'agit pas de l'excuser et encore moins de la tolérer. Mais je rappellerai ici avec fermeté que, quelle que soit son origine, sa nationalité ou sa religion, personne n'est autorisé à se faire justice soi-même.

Je terminerai par quelques suggestions. Cette question doit être traitée avec plus de transparence. En effet, Europe Écologie regrette que certaines informations comme la temporalité de l'aide accordée aux familles n'aient pas été détaillées de manière claire et transparente dans le document qui a été remis aux membres du Conseil Municipal. Les décisions du comité de pilotage gagneraient à être plus largement diffusées, car l'absence d'information sur cette question contribue à alimenter les rumeurs. Le groupe Europe Écologie soutient donc l'action de la municipalité sur cette question. Il a beaucoup été question d'intégration et de refus de l'amalgame ces dernières semaines. Si ces valeurs sont partagées par l'ensemble des membres du Conseil Municipal, ce dont nous ne doutons pas, alors il est de notre devoir de tout mettre en œuvre pour résorber les installations illicites le plus humainement possible et dans l'application rigoureuse des droits de chacun tout en continuant à assurer une politique sociale équitable pour l'ensemble de nos concitoyens. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - « Merci, Sabrina Sebaihi. Saïd Hefad. »

M. HEFAD. - *« Merci. Monsieur le Premier Adjoint, mes chers collègues, Mesdames et Messieurs les citoyens. Le point d'information sur les installations illicites sur le territoire d'Ivry illustre le travail effectué par notre municipalité pour trouver une issue favorable à la situation actuelle de ces implantations à Ivry. Pour de nombreux riverains, elles sont perçues comme insupportables, mais c'est surtout pour les personnes qui y vivent dans des conditions indignes et dans l'incertitude permanente que cette situation est insupportable. Pendant que M. Valls et de nombreuses municipalités pratiquent la chasse aux Roms, Ivry tente de travailler à trouver une issue la plus favorable possible à cette situation. Des premiers relogements ont déjà été effectués. Nous continuons à œuvrer pour que ces premiers hébergements et l'accompagnement de ces familles leur permettent d'accéder à un logement pérenne. Toutes les familles aspirent à sortir de la misère. Je m'interroge sur le devenir des familles pour lesquelles aucune solution n'a pour l'instant été proposée. Que va-t-il advenir de toutes celles et ceux pour qui aucune solution n'a été trouvée ? Abandonnés à leur sort, ils ne feront qu'aller un peu plus loin, leur déplacement redoublant leur précarité. Encore une fois, l'État ne prend pas sa part de responsabilité, se dédouane et délègue aux municipalités. Or, son concours est indispensable pour assurer des solutions concrètes et durables. Nous soutenons la proposition réitérée par la municipalité d'accueillir la tenue d'une conférence régionale à Ivry. Nous tenons aussi à dire ici que même si un certain nombre d'habitants de la ville sont animés par l'exaspération, nombreux sont aussi ceux animés par la compassion et l'indignation. Et je tiens à témoigner de ma reconnaissance aux associations, aux bénévoles, aux militants qui se battent chaque jour aux côtés de ces familles pour le droit à la dignité. Je vous remercie. »*

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Saïd Hefad. Bozena Wojciechowski, je crois que tu avais quelques précisions à apporter. »*

Mme WOJCIECHOWSKI. - *« Un tout petit peu parce que vraiment beaucoup de choses ont été dites. A priori, pas trop de questions. Peut-être juste Mme Pourriot soulignait que le document était intéressant parce qu'il était précis. Il manque effectivement peut-être quelques éléments encore, je ne sais pas si c'est plus précis, mais plus larges dans l'éventail. Je pense notamment le bidonville Truillot, ça fait quatre ans qu'il est là, on n'a pas attendu l'État avant de prendre nos responsabilités. La ville d'Ivry-sur-Seine intervient sur ce bidonville depuis quatre ans et intervient sur la question des occupations illicites, on va dire, depuis bien avant. Daniel Mayet n'est pas là, mais il s'en occupait avant moi depuis au moins une bonne dizaine d'années. Je ne reviens pas, mais c'est écrit, il me semble, dans le document que vous avez à votre disposition. Les personnes qui sont à la Villa des Sorbiers, ce sont les anciens du terrain Nugier là où il y a l'école Rosa Parks. Ça faisait déjà quelques années qu'ils étaient sur ce terrain-là, donc ça fait un moment qu'on s'en occupe. C'est vrai que c'est une question qui est très compliquée, avec beaucoup de contradictions et beaucoup de finesse à avoir sur la nature des réponses à apporter, au niveau local avec une évidence, la participation de tous les partenaires. Peut-être juste, il y a quelques petites contradictions dans la gestion du temps et la mobilisation de tous les partenaires. Donc, je le disais, la ville a pris ses responsabilités dès le départ. On n'a pas attendu que l'État intervienne, sinon je pense qu'on serait dans une autre situation. Cela dit, nous avons été obligés d'attendre plus de deux ans que la Préfecture daigne venir à notre table. Et c'est là où on a un petit souci pour très concrètement intervenir. C'est qu'à un moment donné, moi je ne sais pas comment on fait quand l'État ne veut pas venir, quand l'État préfère expulser quand il ne s'occupe absolument pas d'accompagnement social. Ça devient très compliqué de mettre tous les partenaires autour de la table.*

Peut-être deux autres petites choses. Sur la question de l'aire d'accueil, ce n'est pas du tout une réponse à la question des Roms. Par contre, c'est une exigence évidemment qu'il faut qu'on porte. Enfin, je ne sais pas comment on va faire avec les baisses de dotations de l'État, mais c'est une vraie question qui est posée à la ville d'Ivry de ne pas avoir d'aire d'accueil pour les gens du voyage, qui ne correspond pas du tout à la problématique des populations roms, mais qui est une vraie demande. Sur le manque d'information, je suis désolée de dire les choses. En plus, c'est la tambouille de la majorité municipale. Mais d'une part, il y a des informations qui bougent très très vite. Donc, je le disais dans mon intervention, on a rencontré le Sous-Préfet de région hier. Enfin, j'ai essayé de faire un truc aujourd'hui alors qu'on était en mobilisation toute la journée, de donner quelques éléments. Cela dit, on se voit demain matin. On se voit toutes les deux semaines. Il y a un groupe de travail qui existe. À un moment donné, là encore, je ne sais pas comment on fait pour travailler ensemble si les gens ne viennent pas aux espaces de discussion qui existent. Voilà ! »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Bozena Wojciechowski. Ce n'est pas pour faire Monsieur Plus, mais je voudrais donner quand même trois éléments. D'abord, vous remercier les uns et les autres pour vos interventions et remercier Bozena Wojciechowski pas seulement pour son intervention de ce soir, mais aussi pour la détermination et je dirais presque l'opiniâtreté - je crois que le mot existe - qui a été la sienne depuis quatre ans pour conduire ce dossier - je dis ce dossier, mais le mot est insuffisant par rapport à l'ampleur de l'enjeu - et le conduire sur des principes dans un contexte qui, y compris au sein de la majorité, a souvent été contradictoire sur le sujet sur la façon dont il fallait prendre les choses. Donc, Bozena Wojciechowski, vraiment je crois qu'on peut te remercier. Parce que cette chose autour du projet avec l'ALJ, l'hébergement de 32 familles, c'est venu tardivement dans le processus, mais c'est une réussite partielle puisque ce n'est pas conduit au bout. Mais c'est une vraie réussite et c'est un vrai modèle de ce qu'il faudrait dupliquer à l'échelle régionale pour que ces situations soient résolues. Concernant ce qu'a évoqué Bozena Wojciechowski sur la plateforme régionale je tiens à faire part quand même d'une inquiétude que, je crois, on partage même si on n'a pas eu bien le temps depuis hier après-midi de tirer toutes les conclusions de cette plateforme. Je crains fort que cette plateforme ne soit là que pour gérer la situation des bidonvilles et non pas pour y mettre un terme. C'est un peu avec cette idée-là qu'on est ressorti de la réunion avec le Sous-Préfet. Dans cette réunion, on nous a parlé de dispositif d'accompagnement, de recensement des familles roms et roumaines vivant dans les campements, de fichiers pouvant permettre de les suivre d'un bidonville à l'autre. C'est ce que disait Saïd Hefad, sur « on chasse les gens un peu plus loin, ils sont un peu plus dans la précarité », etc. Et on nous a aussi beaucoup parlé d'employabilité des populations roms et roumaines. C'est-à-dire qu'en gros, on va régler leur situation, non pas sur des logiques d'hébergement, on va considérer normal qu'une personne roumaine vive dans un bidonville et aille travailler le matin comme les autres travailleurs. C'est-à-dire qu'on peut vivre dans un bidonville et aller au boulot. Quand je vois la difficulté que rencontrent ces familles, ne serait-ce qu'à tenir propres leurs enfants pour les amener à l'école de manière digne par rapport aux autres enfants et dans cette logique et qu'on puisse penser que la première question à régler, c'est l'employabilité, l'ouverture de droits avant que la question de l'hébergement même transitoire ne soit résolue, il y a quand même une petite question. On nous a aussi parlé de main d'œuvre mobile à l'échelle européenne qui pourrait répondre à des besoins économiques, bla-bla-bla, bla-bla-bla. C'est aussi ça. Alors avec Bozena Wojciechowski, on a dit banco ! »*

On prend parce qu'il y a de l'accompagnement social, il va y avoir des choses concrètes qui vont être faites du point de vue de l'ouverture de droits, du point de vue d'un certain nombre de choses. Donc, tant mieux ! C'est un dispositif régional, financé par les fonds FEDER (Fonds Européens de Développement Régional). Je le dis comme ça. C'est mieux que rien. Mais même ce dispositif, il porte en gêne une forme de perversité qui va bien avec la première partie de notre débat sur la question des financements publics. Parce que je le dis. Nous, notre exigence continue à être, du point de vue de la majorité municipale, le démantèlement de toutes les implantations illicites. Mais le démantèlement pas n'importe comment. Avec des processus d'accompagnement, avec des prises de responsabilités qui, je le redis, ne peuvent pas être ivryennes. Il y a un moment où la question se règle à une autre échelle. Là encore ce n'est pas du tout ni pour faire de l'humour, ni pour agacer les gens ou je ne sais quoi, mais cette petite musique sur le renvoi de balle, sur « ce n'est jamais vous », « en fait vous êtes toujours en train de dire les autres », si quelqu'un dans cette assemblée communale pense que la ville d'Ivry, quand même bien même aurions-nous une police municipale M. Leclercq, puisse à elle seule résoudre les difficultés sociales et les difficultés d'hébergement de 600 personnes qui sont recensées quand même sur notre territoire et qu'on pourrait se débrouiller tout seul et avec les associations, avec la solidarité locale, etc., pour arriver sur ces situations, mais ce serait complètement illusoire. Il faut bien qu'on aille taper aux portes des autres niveaux de responsabilité. Le Département a avancé, Bozena Wojciechowski l'a rappelé, 500 000 €. La Région mobilise des fonds FSE (Fonds Social Européen) ou FEDER. L'État vient enfin après beaucoup d'années de proposer de prendre en charge un hébergement de dix familles pour compléter le dispositif évoqué par Bozena Wojciechowski, mais ça a été le plus long à venir et dans des conditions de financement tellement contraignantes que ces dix familles ne seront relogées dans le Village de l'espoir probablement qu'à l'été. C'est-à-dire qu'il va falloir que nous assumions... ce n'est pas nous d'ailleurs, ce sont les familles qui vivent dans la boue, au milieu des rats, avec deux points d'eau courante et avec des groupes électrogènes pour avoir de l'électricité, ce qui est un vrai problème de nuisance pour le voisinage et notamment pour les copropriétaires de Truillot. Je crains, je le dis ici, qu'au regard des éléments qu'on a, cette situation dure encore quelques mois. Et ce n'est pas de notre fait. Nous, on s'est battu, je dirais, comme des chiens pour que le dispositif proposé aille au bout et que le démantèlement puisse avoir lieu. Ce ne sera pas possible en tout cas dans la temporalité qu'on avait escompté. Et la municipalité n'en est en rien responsable, comme elle n'est en rien responsable de l'implantation de ces familles sur le terrain Truillot. Je profite de l'occasion pour le réaffirmer. Ça, j'ai dit. J'ai tout dit ce que j'avais à rajouter. Et il n'y a pas de vote. C'était juste un dégât général, mais je pense qu'il y aura besoin, comme plusieurs d'entre vous l'ont dit, de régulièrement revenir sur le sujet, de régulièrement débattre. Alors, pas forcément au conseil. On a des commissions municipales qui peuvent aussi tenir cette fonction. Je crois que malheureusement mon intervention a suscité une envie de parler chez M. Leclercq. Je vais donc lui passer la parole. »

M. LECLERCQ. - *« Oui, comme vous m'interpelez, j'ai noté ce soir que vous jugez que la politique du département, de la région Île-de-France et de l'État n'était pas efficace. Donc, ça va nous motiver pour que ça change. »*

M. BOUYSSOU. - *« Écoutez, M. Leclercq, je ne sais pas. Tout à l'heure, on m'a traité de Monsieur Loyal, donc je ne vais pas vous traiter d'autre chose parce que sinon, on va se donner des noms d'oiseaux. Mais je crois que vous n'avez pas bien compris ce que j'ai dit, mais ce n'est pas grave. C'est chacun son tour, comme on dit.*

Donc écoutez, vous tirez les conclusions que vous voulez. Donc, merci Bozena Wojciechowski et ce point est passé et bien passé. Merci aux personnes de l'assemblée qui étaient présentes. »

LE CONSEIL,

A/ RECOIT une information sur les implantations illicites sur le territoire de la Commune.
(Pas de vote - Information)

B) ENVIRONNEMENT

Appel à projet de territoire Zéro gaspillage / Zéro déchet du Ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie

1) Appel à projets

2) SYCTOM, l'agence métropolitaine des déchets ménagers

Avis sur le rapport annuel 2013 d'information sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés.

Communication du rapport d'activité et du compte administratif 2013

Rapporteur : Stéphane PRAT

M. BOUYSSOU.- *« Et je passe la parole à Stéphane Prat pour le dernier point de notre ordre du jour. »*

M. PRAT.- *« Monsieur le Premier Adjoint, chers collègues, Mesdames et Messieurs. »*

M. BOUYSSOU.- *« Stéphane Prat, attends deux secondes parce qu'il y a du mouvement. Donc, quand il y a du mouvement, on fait une petite pause. Parce que sinon, c'est la dernière fois, je ne sais plus qui est intervenu dans le brouhaha des départs, donc il vaut mieux... voilà, je meuble cinq minutes. Je salue les personnes qui ont participé à l'assemblée. Et voilà un accompagnement pour notre ami. Je crois Stéphane Prat que tu peux prendre la parole là. Le silence est revenu. »*

M. PRAT.- *« Monsieur le Premier Adjoint, chers collègues, Mesdames et Messieurs. Notre assemblée doit débattre ce soir de deux délibérations concernant la gestion des déchets. J'ai volontairement souhaité regrouper ces deux délibérations sur un seul Conseil Municipal parce que la question des déchets, tant en termes de collecte que de traitement, est une question qu'il convient d'aborder dans sa globalité. La récurrence de cette question dans nos débats, que ce soit au sein de cette assemblée, dans les tribunes du journal municipal ou à l'occasion de discussions avec nos concitoyens, témoigne de l'importance de cette thématique dans notre commune. La présence de la plus grosse usine d'incinération d'Europe n'y est évidemment pas étrangère. J'en profite pour rappeler avec force la décision prise par ce Conseil Municipal de refuser la construction d'une unité de méthanisation avec tri mécano-biologique lors de la reconstruction du centre de traitement Ivry Paris XIII. Je le rappelle d'autant plus que le projet de loi sur la transition énergétique et pour la croissance verte déconseille ce mode de traitement des déchets dans son article 19.*

La première des délibérations soumises ce soir est relative à la validation d'un appel à projet gouvernemental ayant pour intitulé territoire Zéro gaspillage / Zéro déchet, auquel notre commune a répondu. Si notre projet venait à être retenu parmi les vingt territoires Zéro gaspillage / Zéro déchet, cela permettrait de donner un sérieux coup d'accélérateur à notre politique de gestion et de prévention des déchets. La réponse à cet appel à projets que nous avons envoyée porte l'objectif de rendre notre territoire plus économe en production de déchets non valorisables. Le SYCTOM s'est proposé d'être le porteur des projets élaborés par les collectivités adhérentes. Outre Ivry, on retrouve donc cinq autres collectivités territoriales dont la ville de Paris et d'importantes communautés d'agglomération, Est Ensemble et Grand Versailles notamment. Malgré notre opposition au SYCTOM sur le sujet du TMB méthanisation, nous partageons l'objectif commun de réduire la production de déchets sur son territoire, ce qui inclue notre commune. Avec cet appel à projets, nous avancerions concrètement en direction de l'économie circulaire, vecteur d'un autre modèle de société. C'est une politique globale qui doit être mise en place et qui s'articule autour de plusieurs axes.

Néanmoins, comme en politique, il faut toujours avoir un plan B. Le cas de la rénovation urbaine de la cité Gagarine l'a démontré. Nous devons aussi nous préparer à un refus de notre candidature malgré sa grande qualité. Il ne nous faudrait pas pour autant baisser les bras, mais au contraire nous mobiliser politiquement pour instaurer les conditions nécessaires à transition écologique de notre territoire. Les orientations présentées dans le document que vous avez en annexe sont celles d'une politique ambitieuse. Nous solliciterons donc des financements auprès du SYCTOM à ce titre. En effet, nous avons pu constater lors du dernier comité syndical du SYCTOM que sa ligne budgétaire consacrée à la prévention des déchets était largement sous-utilisée. Plus de 1,5 million d'euros étaient inscrits, mais seuls 40 % de ces crédits ont été utilisés l'an dernier. Cette volonté politique doit également s'appuyer en ces temps de disette budgétaire sur un concept renforcé de sobriété financière et d'optimisation de la dépense publique. Et avec mon collègue Mehdy Belabbas, nous avons commencé à travailler à cette question. L'attente de nos concitoyens sensibles à cette question est forte. Aussi, je m'engage à inviter dans les meilleurs délais tous les acteurs concernés par cette thématique et ayant la volonté de faire bouger les lignes à un groupe de travail pour étudier la faisabilité de nos engagements et les mettre en œuvre.

La seconde délibération de ce paquet déchets concerne le bilan d'activité du SYCTOM pour l'année 2013. Je vais vous épargner le détail des chiffres présentés dans le document en annexe et synthétisés dans l'exposé des motifs que l'administration nous a transmis et que je remercie pour cet excellent travail. J'en profite néanmoins pour souligner qu'il serait utile de présenter dans un avenir proche, que ce soit à cette assemblée, mais également aux Ivryennes et Ivryens, en quoi consiste le projet de reconstruction de l'usine. De plus, à l'instar de ce qu'a fait la ville d'Issy-les-Moulineaux, j'ai le plaisir de vous annoncer qu'un travail est en cours entre les services concernés de notre ville et la direction du SYCTOM en vue de percevoir une subvention visant à dédommager la ville de l'implantation sur son territoire de l'usine. Cela pourrait nous rapporter environ 1 million d'euros.

Je terminerai cette intervention en développant quelques réflexions sur le service communal des déchets. L'élimination des déchets est une compétence municipale qui gère l'organisation de la collecte et toutes les actions de prévention et d'information qui s'y rattache, notamment en matière de collecte sélective. Je souhaite plus particulièrement m'attarder sur la question de la prévention.

Depuis 2009, notre commune est liée à l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie) par une convention pour la mise en place d'un programme local de prévention des déchets et sa réalisation. La mise en œuvre d'un certain nombre d'actions de ce programme connaît un succès grandissant. Je pense notamment au développement des composteurs individuels et collectifs, qui reste pour l'instant la solution la plus efficace pour éliminer nos biodéchets qui représentent pour mémoire environ un tiers de notre poubelle. Nous venons d'entrer dans la cinquième et dernière année de ce PLPD (Plan Local de Prévention des Déchets) qui est un véritable outil afin d'organiser les actions de prévention et d'en optimiser le résultat final. Je souhaite néanmoins souligner l'importance particulière que revêtent trois actions qui sont nouvelles parmi les 15 actions présentées : la lutte contre le gaspillage alimentaire dans nos cantines scolaires, la mise en place des couches lavables dans nos crèches et l'écoexemplarité de notre collectivité. Ces actions phares seront déclinées par différents axes de travail et d'orientation. Au final, un bilan sera fait en fin d'année afin d'évaluer, tant d'un point de vue quantitatif que qualitatif, les résultats obtenus. Pour rejoindre la discussion que nous avons eue à propos de la motion sur les finances publiques en début de ce conseil, je voudrais signaler que les agents du service environnement déchets donnent le meilleur d'eux-mêmes, et ce, alors que le service est en sous-effectif. Cela paraît d'autant plus contradictoire que ce service est l'un des rares au sein de notre collectivité à abonder par ses missions diverses le budget communal en recettes. Je ne désespère pas de pouvoir obtenir au cours de cette année 2015 davantage de moyens humains pour accroître encore plus l'efficacité de ce service. Je vous remercie de votre attention et vous invite évidemment à voter en faveur de ces deux délibérations. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Stéphane Prat. Qui souhaite intervenir sur ces deux délibérations ? Écoute, Stéphane Prat, je crois... ah ! Je me suis dit... donc, M. Leclercq et ensuite Fabienne Oudart. »*

M. LECLERCQ. - *« Oui, donc il s'agit de deux délibérations, mais qui sont quand même assez distinctes. La première, c'est l'appel à projets Zéro gaspillage. Bien sûr, nous n'allons pas nous opposer effectivement à cette démarche. Simplement, je redirais ce que j'ai dit à la commission développement durable la dernière fois. J'ai l'avantage d'avoir un peu de passé au sein du Conseil Municipal et d'avoir connu dans le précédent mandat ce genre d'annonce en disant on va lancer des grandes mesures pour faire beaucoup plus de recyclage, de tri, à Ivry-sur-Seine. Résultat, on est bonnet d'âne en région Île-de-France. Il y avait précédemment quatre animateurs de tri, la commune l'a réduit à plus que deux qui sont dans l'incapacité de mener une vraie action sur la ville. Et puis, on nous a expliqué que si jamais on n'était pas retenu dans l'appel à projets qui retenait seulement vingt communes, on ne ferait rien. Donc, voilà, on continuera comme avant. Donc à chaque fois, on nous annonce en début de mandat, oui, ça va changer, on va prendre les mesures et puis rien ne bouge à Ivry-sur-Seine. Toujours la faute des autres. Sur le deuxième sujet, le SYCTOM, l'objet ici est de parler du rapport annuel 2013, donc du passé, de la mandature précédente du SYCTOM. Donc, comme je l'ai dit en conférence des présidents, nous ce qui nous intéresse c'est l'avenir, c'est de parler notamment du problème de l'usine d'incinération et du TMB méthanisation. Donc, on a convenu que ce n'était pas le sujet ce soir, mais on a demandé à ce qu'il nous soit fait un point sur cette question-là et qu'on en débattenne. Parce que je ne vais pas revenir dans le détail, mais on l'a exprimé à plusieurs reprises notre opposition ferme à ce nouveau projet de TMB méthanisation sur Ivry-sur-Seine, qui d'ailleurs a été soutenu passivement par notre Maire. »*

M. BOUYSSOU. - *« Chez vous la notion de passivité, M. Leclercq, n'est pas très appropriée en l'espèce. Après, Fabienne Oudart. »*

Mme OUDART. - *« Bonsoir. Monsieur le Premier Adjoint, chers collègues, Mesdames, Messieurs. Ce soir, Stéphane Prat nous a présenté l'appel à projets de territoire Zéro gaspillage / Zéro déchet, ainsi que le rapport annuel du SYCTOM. La culture du partage et la coélaboration des objectifs et des enjeux sont constitutifs de notre engagement auprès de nos concitoyens. Cet appel à projets est à envisager par ce prisme essentiel afin que chacun puisse tendre à un mieux pour notre environnement. Production, alimentation, consommation, recyclage, tous les domaines sont concernés. L'avantage pour notre collectivité, c'est qu'au lieu de solutions toutes faites, nous avons ici une série de questionnements, d'expérimentation où les responsabilités collectives et individuelles sont posées, peuvent être questionnées et pourront parfois trouver des réponses concrètes. Ainsi, en répondant à l'appel à projets du ministère - j'espère qu'on sera retenu du coup - nous sommes dans la continuité de notre programme pour « vivre dans une ville propre, offrir à chacun quelle que soit sa situation socio-économique un environnement sûr, sain, exigence première du vivre ensemble ». Notre volonté, notre capacité à partager des valeurs communes se nourrissant d'expériences diverses et de toutes les énergies permettront à tous les Ivryens de s'approprier les engagements pris dans le programme Ivry au cœur. Je pense notamment au point 71, l'expérimentation de la collecte sélective des biodéchets et le développement de compost en pied d'immeuble, ou encore au point 75 visant la création d'une ressourcerie - recyclerie d'initiative municipale ou associative. Je ne vais pas vous en imposer la liste.*

Répondre à cet appel, c'est bien s'engager dans la perspective d'une réduction des déchets à grande échelle. Et cela interroge à la fois nos modes de production et de consommation. Faire une modification de nos habitudes, c'est également coller aux orientations que nous nous sommes toujours fixées concernant l'existence et le devenir de l'usine de retraitement des déchets présente sur notre territoire. Nous refusons la disparition de l'usine pour envoyer nos déchets ailleurs. C'est, nous le croyons, une certaine forme d'indifférence voire de mépris pour les territoires qui hériteront de nos déchets. C'est prendre le risque, nous le savons, de grignotage de terre, en Seine-et-Marne par exemple. C'est aussi par le transport ajouter de la pollution à la pollution. Je continue ou... ? Je ne sais pas. Pardon, excusez-moi. Pour autant, nous refusons le statu quo. Nous voulons une véritable réduction du tonnage à traiter, divisé par deux dans le projet encore en discussion. Nous demandons également au SYCTOM des études sur d'autres modèles de traitement, l'incinération étant jugée néfaste. Et si le TMP a pu être envisagé à un moment comme une alternative possible, nous avons indiqué clairement par notre vote au Conseil Municipal notre engagement dans le programme de la majorité, le point 70, ainsi que par l'abstention de Pierre Gosnat lors de la dernière assemblée du SYCTOM, notre refus de ce mode de traitement mal maîtrisé et dangereux à plus d'un titre.

Je ne vais pas m'étendre sur le rapport d'activité qui nous est présenté ce soir. Je rappellerai néanmoins que nous sommes nombreux dans ce syndicat qui regroupe près d'une centaine de communes. Or, à l'heure actuelle, les élus Europe Écologie Les Verts et nous-mêmes sommes les seuls à porter fortement ces revendications, ce qui ne nous aide pas à progresser. Cette perspective tracée nous donne la marche à suivre. Cet appel à projets en est une des étapes. J'ajouterai qu'à l'heure actuelle, la société Véolia effectue la collecte des déchets et assimilés par une délégation de service public qui a été renouvelée en 2013 pour six ans.

Dans ce mandat, comme nous nous y sommes engagées, nous étudierons la faisabilité d'un retour en régie directe pour la collecte de nos déchets, ce qui renforcerait notre capacité à en maîtriser la réduction, de mieux partager les expériences de gestion et de traitement des déchets avec les autres communes. Nous voterons favorablement les deux délibérations. Merci beaucoup. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Fabienne Oudart. Romain Zavallone. »*

M. ZAVALLONE. - *« Bonsoir. Monsieur le Premier Adjoint, mes chers collègues, Mesdames, Messieurs. La diversité et l'extrême richesse des documents qui nous sont présentés ce soir, à savoir l'appel à projets territoire Zéro gaspillage et Zéro déchet et les rapports du SYCTOM et de la ville sur la gestion des déchets ouvrent d'intéressantes perspectives pour la politique de gestion des déchets de notre ville. Le groupe EELV ne peut que se réjouir de la candidature de la ville à l'appel à projets territoire Zéro gaspillage / Zéro déchet. La démarche zéro déchet consiste à éviter le gaspillage, limiter au maximum la production des déchets, recycler tout ce qui est recyclable, composter tout ce qui peut l'être et considérer l'élimination comme un dernier recours voué à disparaître prochainement. La réponse de la ville à cet appel à projets est un document affichant des objectifs précis, chiffrés et liés à un calendrier prévisionnel. Nous ne pouvons qu'être enthousiastes et espérer que notre candidature sera retenue. Car, nous le savons, seuls vingt territoires pourront s'inscrire dans cet appel à projets du ministère de l'Écologie. Quoi qu'il advienne de cette candidature, il faudra garder à l'esprit les objectifs qui y sont inscrits, comme ceux vers lesquels nous devons tendre à l'avenir. Car les déchets constituent bien un enjeu majeur de la transition écologique de notre territoire. Comment à Ivry ne pas en être convaincu, quand chaque jour nous voyons la fumée s'envoler des cheminées du SYCTOM où sont brûlées des centaines de milliers de tonnes de déchets, loin d'être uniquement les nôtres ? La démarche zéro déchet implique un changement d'approche. Il faut aller bien plus loin que la simple intégration du recyclage dans la gestion des déchets et repenser le cycle de vie du déchet dans son ensemble.*

Qui dit changement d'approche dit changement de comportement chez les producteurs de déchets. L'État doit inciter les industriels à prendre davantage en compte les aspects environnementaux dans le cadre de la conception des produits grâce à une écoconception. En tant que municipalité, que pouvons-nous faire ? Les communes, comme vient de l'exposer Stéphane Prat, ont la compétence de la collecte et du traitement des déchets. Nous avons délégué la collecte des ordures ménagères à Véolia via une délégation de service public et nous en avons confié le traitement au SYCTOM, syndicat intercommunal du traitement des ordures ménagères, afin de mutualiser nos dépenses avec d'autres communes. Concernant la délégation de service public, notre groupe propose de revoir au plus vite l'intérêt économique que représente cette solution, car le contrat avec Véolia pèse très lourd sur nos finances. Concernant le traitement des déchets par le SYCTOM, j'y reviendrai dans quelques instants. Le plan local de prévention des déchets est également un des leviers de l'action municipale. La commune joue le rôle de facilitateur. Nous aidons les ménages et les entreprises à mieux trier et gérer leurs déchets en levant les contraintes qu'ils rencontrent. La commune doit s'imposer elle-même des mesures d'éco-exemplarité, à commencer par le tri de ses papiers de bureau dans l'ensemble de ses administrations et travailler à la réduction de ceux-ci. Nous appelons également de nos vœux que la dématérialisation envisagée se concrétise au plus vite. Soyons honnêtes, soyons lucides, sur la gestion des déchets, la France est loin derrière ses collègues européens, qu'ils soient italiens, néerlandais, allemands ou norvégiens.

L'objectif zéro déchet est-il réalisable ? Pas sans une très forte volonté politique. Mais notre marge de progression est si importante que nous ne pouvons plus faire autrement que de nous saisir pleinement de cette question. Il y a urgence. Cela nécessite des financements, c'est une évidence. Mais nous, élus Europe Écologie Les Verts devant l'ampleur de la tâche, devant l'importance de la question pour des impératifs de santé publique, de gestion des ressources, refuserons que l'argument de la baisse des dotations de l'État nous soit servi pour justifier toute inaction politique. Oui, le contexte budgétaire est très compliqué, mais nous disposons de moyens et de l'obligation de faire des choix. Il faut d'ailleurs parfois savoir aller chercher l'argent là où il est. Ainsi, l'enveloppe budgétaire du SYCTOM dédiée à la prévention des déchets n'a pas été pleinement utilisée l'année dernière. En 2014, 662 000 € ont été dépensés sur les 1 600 000 € qui étaient budgétisés. Donc, n'hésitons pas à solliciter davantage ces montants en mettant en place des projets.

Les externalités négatives engendrées par le mode de gestion actuelle de nos déchets sur notre territoire sont nombreuses : dépense énergétique pour collecter et traiter les ordures ménagères, pollution de l'air, enfouissement de la part résiduelle, problème de l'utilisation des mâchefers. Ces impacts négatifs sur l'environnement ont un prix qui n'est malheureusement pas pris en compte dans les modes de calcul et le coût de traitement des déchets. Or, en matière d'environnement, chacun sait qu'il vaut mieux prévenir que guérir, car la guérison n'est parfois pas une option. Il ne s'agit pas d'inventer la poudre, de trouver la solution clé en main, le miracle technologique pour le zéro déchet. C'est un effort long de transformation de toute la chaîne des acteurs qui doit être porté par nous, collectivités. Et rappelons-le, si les déchets sont pour notre ville une dépense, ils représentent un juteux marché pour certains groupes industriels. Car nos poubelles contiennent de l'or ou en tout cas, elles ont une valeur qu'on ne peut pas négliger. Nous devons nous réapproprier cette ressource, ce potentiel énergétique, cette matière première, car c'est bien de cela qu'il s'agit, pour qu'elle ne profite pas qu'aux industriels. Pour mener à bien cette politique, je me répète, il nous faut lui donner des moyens, et j'insiste, malgré le contexte budgétaire compliqué que nous connaissons. Nous ne pouvons accepter un immobilisme sur ces questions. Nous ne pouvons accepter que le service prévention des déchets ne soit pas doté des moyens humains promis il y a déjà plusieurs années. Nous n'avons actuellement que deux ambassadeurs du tri sur les quatre normalement prévus. Nous ne pouvons accepter que les engagements du programme municipal, comme la collecte et la valorisation des biodéchets, restent lettre morte. Notre politique de gestion des déchets prend un retard considérable par manque de moyens, mais surtout par manque de volonté et de cohérence entre nos propos et nos actes.

L'usine d'incinération du SYCTOM Ivry Paris XIII doit être reconstruite. Sa capacité d'incinération verra son tonnage divisé par deux. C'est le signe de la politique à mener pour réduire à la source le volume des déchets incinérés. Puisque cette question anime à juste titre beaucoup de débats, nous voulons réaffirmer ici les positions qui sont les nôtres. Non, il n'y aura pas et il n'y aura jamais d'unité de tri mécano-biologique méthanisation à Ivry. Quand certains semblent se passionner soudainement pour cette question prêtant à la ville un double discours, nous rappelons ici la position que nous, écologistes, tenons depuis plus de dix ans. Cette assemblée a voté à l'unanimité contre le projet de TMB. Monsieur le Maire, notre représentant au conseil d'administration du SYCTOM s'est abstenu sur la délibération du projet de reconstruction qui comprenait une seconde phase optionnelle intégrant le TMB. C'est un geste fort qui fait sens, pour lequel les élus Europe Écologie Les Verts se sont mobilisés.

Bien avant que d'autres se saisissent de cette question, nous n'avons eu de cesse de faire bouger les lignes lors de la précédente mandature et nous nous félicitons aujourd'hui de l'accord de toutes les familles politiques contre ce procédé. Ainsi, pour ne plus entendre en boucle le discours du double jeu, nous réaffirmons fortement ce soir que la majorité municipale s'oppose au TMB, refusera son implantation sur notre territoire et se battra jusqu'au bout contre ce projet. Il faudra trouver d'autres moyens de valoriser nos biodéchets. La collecte sélective envisagée par le programme est encore aujourd'hui au point mort. Pourtant, des technologies non controversées existent : digesteurs pour les gros producteurs comme les restaurants scolaires, petites unités de méthanisation de la taille d'un conteneur ou encore compostage traditionnel de proximité. Ces biodéchets qui représentent 30 % de nos poubelles diminuent par leur humidité l'efficacité de l'incinération, alors que valorisés, ils pourraient finir en biogaz de qualité et en apport organique pour l'agriculture, limitant le recours aux produits phytosanitaires. De plus en plus d'acteurs sont unanimes sur la priorité de valoriser cette colossale ressource organique, richesse extraite de nos sols, indispensable à notre transition écologique et agricole. Ainsi, nous réaffirmons notre volonté de tendre significativement vers la collecte et la valorisation de ce flux. Une fois encore, rien n'est à inventer ni la poudre ni l'eau chaude, pas même le fil à couper le beurre. Il en est autrement pour les déchets de l'industrie nucléaire que le Gouvernement relance de plus belle. Pour les biodéchets, il s'agit simplement, si j'ose dire, de s'inspirer de ce qui se fait déjà dans de nombreuses villes, régions et pays. Nous ne pouvons ignorer cette question plus longtemps.

Enfin pour finir, comme je ne voudrais pas avoir l'air de toujours me plaindre, de revendiquer l'impossible et afin de finir sur une note positive et d'être force de proposition, j'ai un projet d'initiative à vous soumettre. Je suis sûr que nous avons tous chez nous, et moi le premier, un amoncellement de choses qui ne nous servent plus : des livres du Che, une vieille collection de pin's, le very best of des L5 ou des câbles informatiques qui ont dix ans ou le fer à repasser de notre grand-mère. Tant d'objets mis au rebut dans un coin, qu'on ne veut pas jeter, qu'on projette de vendre un jour parce qu'on avait bien acheté ça 100 francs il y a vingt ans. J'aimerais donc que la ville organise une grande gratiféria au printemps. Une gratiféria, c'est quoi ? C'est comme une brocante, un vide-grenier, mais tout est gratuit. L'emplacement bien sûr, mais aussi tous les objets. Chacun vient y donner ce qu'il veut ou prendre ce qui pourrait lui servir. Une initiative toute simple, qui ne coûte rien, favorise le réemploi et la solidarité en période de crise. Que cette note de légèreté ne nous fasse pas oublier par ailleurs les vrais enjeux de la politique municipale de gestion des déchets dont nous parlons ici ce soir et l'urgence d'agir sur les points évoqués précédemment. Nous voterons bien sûr favorablement ces deux délibérations sur la politique de prévention et de gestion des déchets. Je vous remercie. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Romain Zavallone. Mais ne compte pas sur moi pour amener mon intégrale de Lénine à la gratiféria que tu nous proposes. Elle restera dans ma bibliothèque. Ensuite, Thérèse Pourriot. »*

Mme POURRIOT. - *« Oui, alors je suis un peu perdue là avec les gratiférias, etc. Bon, bref ! On s'éloigne. Donc, juste en deux mots parce qu'il est tard. C'est vrai qu'on se plaît un peu à rêver d'une ville exemplaire vu la position de la ville et la présence du SYCTOM. Moi, j'ai le sentiment, comme certains déjà l'ont dit, que c'est un discours récurrent sur la gestion des déchets et qu'on avance très très peu ou vraiment à tout petit pas et vraiment de si petits pas. J'ai un peu espoir quand même dans ce qui nous a été proposé concernant l'appel d'offres Zéro déchet, bien que j'y trouve quand même quelques faiblesses à cet appel d'offres.*

Mais bon, c'est déjà quelque chose, c'est une avancée, c'est quelque chose de structuré avec un plan d'action, des objectifs, etc. Dans tous les cas, on peut espérer qu'on pourrait avancer avec les actions proposées. Sauf que, encore faut-il être retenu. Et là, j'ai cru comprendre que ce n'était pas du tout certain. La question se pose alors du plan B. Quel plan B ? Donc moi, ce que je crains à ce que j'ai entendu, etc., c'est que nous n'avions pas les moyens de se lancer dans une opération ou un plan d'action équivalent à celui qui est proposé dans le cadre de l'appel d'offres. Donc, qu'allons-nous faire ? C'est beaucoup d'inquiétudes derrière. Alors, on va refaire des discours, on va se donner du temps, on va refaire des projets sur trois ans avec des études de faisabilité, des études sur la redevance spéciale, des études sur la lutte contre le gaspillage alimentaire, sur le tri des biodéchets, etc., et on va repartir sur des études et des études. Moi ce que je souhaiterais avoir, enfin ce qu'on aurait souhaité avoir ce soir, c'est à la fois une présentation dans le cadre de l'appel d'offres et puis des pistes sur un plan B. Stéphane Prat, tu as évoqué quelques thèmes, mais on n'est quand même pas allé très très loin sur ce plan B. Donc, mon inquiétude, elle est là. Ceci dit, la délibération porte sur l'appel d'offres, bien entendu, nous sommes favorables à l'appel d'offres.

Concernant le SYCTOM, il s'agit d'un bilan 2013, donc bien avant cette mandature. Sur ce bilan, peu de choses à dire et compte tenu en plus des incertitudes qu'il reste malgré tout concernant la méthanisation, nous préférons nous abstenir sur ce bilan. »

M. BOUYSSOU. - *« Merci. Stéphane Prat, peut-être quelques précisions. »*

M. PRAT. - *« Sur le plan B, en effet, on n'a pas un plan B de construit à la hauteur de l'appel à projets qui vous a été présenté. Néanmoins, on a quand même donc le programme local de prévention des déchets qui comporte 15 actions. J'en ai cité trois qui sont les actions phares qui vont être mises en place cette cinquième et dernière année de ce PLPD. Et dans mon intervention, comme je le disais, dans la mesure où le SYCTOM a utilisé 40 % des crédits alloués à la prévention des déchets, je pense qu'avec un dossier bien ficelé, on devrait pouvoir obtenir davantage de crédits pour faire des opérations en plus du PLPD qui sont déjà prévues et qui sont conséquentes. Voilà la réponse que je peux donner, mais on mise tout pour le moment sur une réponse positive du Gouvernement sur l'appel à projets. »*

M. BOUYSSOU. - *« Merci, Stéphane Prat. Je vais vous proposer qu'on passe au vote. Sur la première délibération qui concerne donc cet appel à projets dont nous avons longuement échangé, qui est pour que nous le portions ? Voilà, on va le dire comme ça. Stéphane Prat, allez, on prend une seconde pour savourer. Unanimité, bravo !*

Ensuite, donc il s'agit d'approuver le rapport annuel 2013 d'information sur le prix et la qualité d'élimination des déchets ménagers et assimilés à Ivry. Qui est pour que nous approuvions ce rapport annuel ? On ne prend pas grand risque. C'est la retranscription de la réalité de ce qui a été fait. Merci. Qui s'abstient ? Merci. Qui est contre ? Merci. »

M. BOUYSSOU met aux voix.

LE CONSEIL,

B1/ APPROUVE dans le cadre de l'appel à projet « Territoire Zéro Gaspillage Zéro Déchet », les engagements suivants :

- mise en œuvre d'une démarche de remise à plat de la politique prévention et de gestion des déchets du territoire, formalisée sur 3 ans mais visant un terme plus long,
 - mise en œuvre d'une démarche itérative de recherche de solutions pour éviter la production de déchets et valoriser au mieux en respectant la hiérarchie des modes de traitement des déchets qui n'ont pu être évités,
 - aller vers la transparence sur les coûts et les modes de gestion de la part des collectivités et des acteurs candidats,
 - faire bénéficier les autres territoires de son expérience afin de diffuser les bonnes pratiques.
- et **APPROUVE** le plan d'actions proposé dans la candidature de la Ville, permettant la réflexion ou la mise en place de 10 actions agissant sur la prévention des déchets et l'amélioration de la performance de tri des déchets.

(unanimité)

B2/ APPROUVE le rapport annuel 2013 d'information sur le prix et la qualité du service public d'élimination des déchets ménagers et assimilés à Ivry.

(35 voix pour et 10 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC, Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA)

AUTRES POINTS À L'ORDRE DU JOUR

M. BOUYSSOU. - « *Donc, comme d'habitude quand je dis, vous ferez passer vos feuilles de vote, tout le monde a des choses à dire, donc je vous propose que ce soir pour changer, nous examinons point par point... non, je plaisante. (Rire) Donc, y a-t-il des observations ? Aucune feuille de vote. Ah, pardon Mehdy Belabbas.* »

M. BELABBAS. - « *Oui, mes chers collègues, juste pour signifier que nous nous abstiendrons sur le point 9, avis sur le rapport d'information 2013 sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable, communication du rapport d'activité et du compte administratif 2013. Pour notre part, pour le groupe Europe Écologie Les Verts, nous militons toujours pour un retour en régie publique de l'eau et nous regrettons qu'il y ait peu d'actions significatives du côté du SEDIF pour s'orienter vers une telle démarche. Donc, nous nous abstiendrons sur ce point.* »

M. BOUYSSOU. - « *Merci. D'autres ? Sandrine Bernard.* »

Mme BERNARD Sandrine. - « *Oui. On a deux points à aborder dans les points divers. Alors, Thérèse Pourriot interviendra sur le point 2. Concernant le point 13, a priori, il n'y a pas de souci, mais nous devons vous avouer une certaine incompréhension sur les informations qui sont données dans ce rapport. Donc, des tarifs à 420 € pour les personnes imposables alors que les séjours sont estimés à 300 et quelques. Enfin bref ! Je ne l'ai pas réouvert, mais il y a peut-être des erreurs dans le document ou alors une incompréhension de notre part. Enfin, sur le principe a priori, on n'a pas de souci et on votera favorablement.* »

M. BOUYSSOU. - « *Sandrine Bernard, en l'absence de réponse, tu acceptes quand même de voter la délibération et tu nous fais confiance pour rectifier en cas d'erreur ?* »

Mme BERNARD Sandrine. - *« Oui. Il n'y a pas de problème. »*

M. BOUYSSOU. - *« D'accord. »*

Mme BERNARD Sandrine. - *« Pour préciser, donc à la fin de l'exposé des motifs, il est indiqué que les tarifs retenus pour les personnes imposables sont de 420 € et 235 € pour les personnes non imposables déduction faite de l'aide de l'ANCV. Et puis en annexe 2 du document, de la convention, le coût du séjour est fixé à 389 € pour huit jours et 325 € pour cinq jours. Il y a peut-être une erreur. »*

M. BOUYSSOU. - *« Je dois reconnaître en le découvrant maintenant que l'exposé de motif n'est pas très clair et qu'il mériterait d'être précisé. Il y a un cas où c'est ce que nous payons à l'ANCV (Agence Nationale) et il y a un cas où c'est ce que les usagers payent. Donc, ce que payent les usagers est inférieur à ce que nous payons à l'ANCV. Donc, il n'y a pas d'incohérence là-dedans, c'est-à-dire c'est la solidarité de l'impôt qui couvre le différentiel. Mais on apportera quand même une grille de lecture plus précise que ce qui est là. Et nous vous remercions de votre vote positif sur cette délibération qui permettra à nos anciens de partir en vacance. Et il y avait sur le point 2, Thérèse Pourririot ? »*

Mme POURRIOT. - *« Oui. Sur la garantie communale à la SADEV 94, donc je renvoie à l'intervention, donc au Conseil Municipal du mois dernier. Donc, je ne reprends pas. Ça avait déjà été développé sur l'insuffisance, nous semble-t-il, du partenariat institutionnel, un comité de pilotage qui ne s'était pas réuni, les inquiétudes sur le dispositif de commercialisation des bureaux. Enfin bref, je ne reviens pas sur tous les sujets. Mais nous nous posons quand même des questions sur le montage financier de cette opération et donc nous sommes plutôt défavorables à cette garantie communale. »*

M. BOUYSSOU. - *« Vous savez, étant donné que c'est pris auprès de la Deutsche Pfandbriefbank »*

Mme POURRIOT. - *« Oui, ça aussi. »*

M. BOUYSSOU. - *« ... ça devrait quand même nous rassurer. Angela veille là-dessus. Mais bon, c'est l'expression de votre point de vue sur le sujet, donc je ne propose pas qu'on y revienne. D'autres interventions ? Non. Eh bien, bonne nuit à tout le monde. »*

LE CONSEIL,

1/ APPROUVE la convention de transfert de gestion patrimoniale au profit de la société SADEV94 concernant la parcelle sise, 56 Quai Auguste Deshaies à Ivry-sur-Seine, cadastrée section AY n° 56 pour une superficie de 5860 m².

(43 voix pour et 2 abstentions : MM. RHOUMA, HEFAD)

2/ ACCORDE la garantie communale à hauteur de 40 %, à SADEV94, pour un prêt souscrit auprès de la Deutsche Pfandbriefbank AG pour un montant de 40 000 000 €, (montant en principal garanti de 16 000 000 €) et **APPROUVE** la convention de garantie dans le cadre de l'opération Ivry-Confluences.

(22 voix pour, 10 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC, Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA, 11 abstentions : M. PRAT, Mmes VIVIEN, SEBAIHI, M. AIT AMARA, Mme RODRIGO, M. ZAVALLONE, Mme POLIAN, M. CHIESA, Mme LESENS, MM. RHOUMA, HEFAD et 2 conseillers ne prennent pas part au vote : MM. MARCHAND, BELABBAS)

3/ ACCORDE la garantie communale à la SA d'HLM IDF Habitat pour le remboursement de 4 prêts d'un montant total de 2 354 000 € qu'elle doit contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations et **ACCORDE** une subvention de 90 000 € à la SA d'HLM IDF Habitat pour la construction de 18 logements sis 8 rue Marcel Lamant à Ivry-sur-Seine, au titre de la surcharge foncière.

(39 voix pour et 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

4/ ACCORDE la garantie communale à l'OPH d'Ivry-sur-Seine pour le remboursement de 6 prêts d'un montant total de 5 996 187 € qu'il doit contracter auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations pour la construction de 40 logements sociaux sis 74/76 avenue Jean Jaurès à Ivry-sur-Seine.

(32 voix pour, 6 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC et 1 abstention : MM. RHOUMA et 6 conseillers ne prennent pas part au vote : Mmes KIROUANE, SEBAIHI, POURRIOT, MM. BOUYSSOU, HEFAD MARTINEZ)

5/ DECIDE d'émettre un avis favorable à la demande de remise gracieuse de Madame Martine Baticle, régisseur titulaire de la régie d'avances pour le cabinet du Maire, pour un montant de 126,85 €.

(35 voix pour et 10 voix contre : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mmes LE FRANC, Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA)

6/ ACCORDE une subvention exceptionnelle de 1 500 € au profit de l'association du Croissant Rouge du Kurdistan pour soutenir ses actions humanitaires et de solidarité internationale.

(unanimité)

7/ MODIFIE la délibération du Conseil municipal du 20 décembre 2012 en son article 4, en ce que les emplacements de stationnement sis du côté pair de la rue Hoche et directement accessibles depuis celle-ci (par opposition à ceux accessibles depuis la contre-allée desservant le 80-90-100 rue Hoche) sont désormais réglementés en zone « longue durée » du secteur résidentiel Petit Ivry et DIT que sur l'ensemble des secteurs de stationnement payant, le stationnement à titre gratuit des véhicules affichant soit la carte européenne de stationnement pour personne handicapée, soit la carte de priorité, soit la carte d'invalidité est autorisé, et **RAPPELLE** que seuls ont accès aux emplacements de stationnement réservés les véhicules affichant la carte européenne de stationnement pour personne handicapée, la gratuité du stationnement pour les titulaires des cartes de priorité et d'invalidité s'appliquant uniquement sur les emplacements « banalisés ».

(44 voix pour et 1 abstention : Mme WOJCIECHOWSKI)

8/ PREND ACTE de la substitution de la Communauté d'agglomération « Les Portes de l'Essonne » à la commune de Morangis pour l'exercice des compétences relatives à la distribution publique d'électricité et de gaz naturel dans le cadre de son adhésion au SIGEIF.

(unanimité)

9/ APPROUVE le rapport annuel 2013 d'information sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable à Ivry.

(31 voix pour et 14 abstentions : MM. BELABBAS, PRAT, Mmes VIVIEN, SEBAIHI, M. AIT AMARA, Mme RODRIGO, M. ZAVALLONE, Mme POLIAN, M. CHIESA, Mmes LESENS, Sandrine BERNARD, POURRIOT, BAILLON, M. VALLAT SIRIYOTHA)

10/ APPROUVE le rapport annuel 2013 d'information sur le prix et la qualité du service public de l'assainissement à Ivry.

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

11/ APPROUVE la convention EUROPA CINEMAS Media relative à la diffusion des films européens avec l'association Europa Cinemas.

(unanimité)

12/ APPROUVE la convention pluriannuelle d'objectifs 2015/2017 avec l'association Atout Majeur.

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

13/ DECIDE, dans le cadre de l'action sociale facultative, l'organisation de trois séjours pour l'année 2015 tel que 2 séjours de 20 personnes retraitées autonomes, soit 40 personnes et 1 séjour pour 10 personnes en perte d'autonomie, **FIXE** pour les trois séjours, la participation de la Ville par personne à 420 € pour les personnes imposables et à 235 € pour les personnes non imposables, déduction faite de la participation de l'ANCV, **FIXE** un droit d'inscription de 150 € demandé à chaque participant à titre d'avance sur le montant de la participation financière, non remboursable en cas d'annulation sauf impérieuse nécessité et sur justificatif et **APPROUVE** la convention relative au programme « Seniors en Vacances » avec l'Agence Nationale des Chèques Vacances, pour les années 2015 et 2016.

(39 voix pour et 6 abstentions : M. LECLERCQ, Mme APPOLAIRE, M. BOUILLAUD, Mme ANDRIA, M. AUBRY, Mme LE FRANC)

14/ APPROUVE la convention avec le Département du Val-de-Marne relative au service départemental de télé assistance, et ce pour une durée d'un an renouvelable jusqu'au terme du marché passé entre le Département du Val-de-Marne et la société prestataire, soit le 21 juillet 2018.

(unanimité)

/ **PREND ACTE** des décisions et informations relatives aux actes de gestion pris par le Maire dans le cadre de la délégation de pouvoirs du Conseil municipal (article L.2122-22 du code général des collectivités territoriales) au titre de la période allant du 1^{er} au 31 décembre 2014.

LA SÉANCE A ÉTÉ LEVÉE A MINUIT

LA SECRÉTAIRE

POUR LE MAIRE

S. PETER

P. BOUYSSOU